

Enquête CeFiP Financement des PME 2007

Eddy Laveren (UA) et Matthias Deschryvere (CeFiP)

CeFiP  KeFiK

Kenniscentrum voor Financiering van KMO
Centre de Connaissances du Financement des PME

Table des matières

Avant-propos.....	3
I. Principaux résultats	4
II. Evolution de l'octroi de crédit aux indépendants et sociétés.....	8
III. Présentation de l'enquête et profil des répondants	12
IV. Investissements.....	18
V. Octroi de crédit et prestation de services	35
VI. Rating et scoring.....	48
VII. Mesures publiques	55
VIII. Financement des sociétés	60
IX. Recommandations.....	65
Données de contact.....	68

Avant-propos

Le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP)¹ a interrogé, en collaboration avec le département *Comptabilité et Financement* de l'Université d'Anvers, un échantillon d'entreprises belges de différentes tailles, actives dans différents secteurs et établies dans différentes régions au sujet de leur accès au financement et de l'attitude des banques. Le recours aux diverses mesures publiques a également été abordé.

Tout comme l'année passée, l'Enquête CeFiP Financement des PME présente des faits, formule des prévisions et dresse le constat d'éventuels problèmes. Le financement peut de la sorte également être analysé du point de vue de la demande. L'enquête écrite fut envoyée au cours du deuxième trimestre 2007, donc juste avant l'apparition de problèmes de liquidité sur les marchés financiers. Les conséquences potentielles de ces turbulences se manifesteront dans les résultats de l'Enquête CeFiP Financement des PME 2008.

Le contenu du questionnaire 2007 se base en partie sur des entretiens menés avec KfW Bankengruppe². Il s'agit d'une institution de crédit fédérale allemande qui coordonne depuis 2001 des enquêtes menées auprès des entrepreneurs sur le sujet du financement. Lorsque cela s'avèrera pertinent, l'enquête comparera la Belgique et l'Allemagne – le moteur de l'économie européenne.

Bruxelles, 24 octobre 2007

Matthias Deschryvere
Economiste

CeFiP

Prof. dr. E. Laveren
Professeur en management financier et
entrepreneuriat
Département Comptabilité et Financement
Universiteit Antwerpen

¹ Le CeFiP est un organe fédéral ayant comme objectif la centralisation de l'information et de l'expertise en matière de financement des PME.

² Le CeFiP tient à remercier tout particulièrement le Dr. Dankwart Plattner du département Volkswirtschaftliche de KfW Bankengruppe.

I. Principaux résultats

Octroi de crédit et prestation de services

1. L'accès au crédit s'est de manière générale amélioré pour les PME: les entrepreneurs rencontrent moins de problèmes pour obtenir un financement bancaire que l'année passée. Seuls 10,1% des répondants disent avoir fait face à beaucoup voire énormément de problèmes – ce taux était de 13% l'année passée. La part des répondants ayant rencontré peu ou très peu de problèmes s'élève cette année à 29,5% (40,4% l'année passée). La part des entreprises n'ayant connu aucun problème (60,4%) enregistre également une évolution positive (46,6% l'année passée). L'octroi de crédit aux indépendants et sociétés belges connaît en moyenne une remarquable croissance depuis le deuxième semestre 2004. Le développement favorable de la conjoncture constitue l'un des principaux facteurs expliquant l'amélioration de l'accès au crédit bancaire et l'évolution de l'octroi de crédit.
2. Les exigences en matière de livraison de données financières et d'informations relatives à la stratégie de l'entreprise et en matière de garanties semblent constituer deux importants points noirs dans le cadre de l'accès au crédit. 31,3% des entreprises mentionnent que les exigences de la banque en matière de livraison d'informations ont augmenté (contre 2,5% témoignant d'une diminution) et 26,4% affirment que les exigences en matière de garanties ont augmenté (contre 7,5% mentionnant un assouplissement). Le délai de traitement de la demande de crédit semble également ne pas évoluer dans la bonne direction.
3. Les plus petites entreprises éprouvent plus de difficultés pour s'adapter aux conditions changeantes des marchés financiers. Les micro-entreprises (\leq € 2 millions CA et $<$ 10 employés)³ rencontrent plus de problèmes pour obtenir un financement bancaire. La part des répondants ayant rencontré beaucoup ou énormément de problèmes est trois fois plus importante chez les micro-entreprises (16,7%) que chez les petites et moyennes entreprises (6,2%). La part des refus d'octroi de crédit est chez les micro-entreprises (14,7%) deux fois plus importante que chez les petites et moyennes entreprises (6,8%).
4. Les garanties jouent un rôle essentiel dans la décision d'octroi de crédit. Au cours des 12 derniers mois, les principales garanties fournies par les entrepreneurs dans le cadre d'un crédit bancaire furent les suivantes: gage sur fonds de commerce (21,3% des répondants), mandat hypothécaire (18,8%), caution personnelle (18,2%) et hypothèque (11,7%). Les micro-entreprises ont plus souvent donné une caution personnelle, une hypothèque, une assurance-décès et de l'argent ou des titres comme garantie que les petites et moyennes entreprises.

³ Dans ce rapport, la division entre micro-entreprise et petites et moyennes entreprises se base sur la définition de la Commission Européenne (Europese commissie, 2005).

5. Le rôle des banques en tant que conseiller est d'une importance cruciale. Les marchés financiers étant constamment en proie à des modifications, il est important que la banque tienne l'entrepreneur au courant des conséquences de ces fluctuations. 76,7% des entreprises estiment recevoir suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement. Ce pourcentage est de 61,3% pour les micro-entreprises contre 85,9% pour les petites et moyennes entreprises. 76% des répondants jugent que la qualité du conseil bancaire est restée inchangée. La part des répondants constatant une amélioration est de 13,9%, alors que 9,7% constatent une détérioration. Trois fois plus de micro-entreprises (17,4%) constatent une détérioration de la qualité du conseil bancaire que de petites et moyennes entreprises (5%). La qualité du conseil bancaire semble être positivement corrélée à la taille de l'entreprise. Cela peut s'expliquer par le fait que les banques se concentrent principalement sur un "business" (plus rentable) avec les entreprises au chiffre d'affaires plus important.
6. Depuis 2004, il existe en Belgique, un point de contact Banques-PME pour le traitement des plaintes. Cette année, 35,7% des répondants disent connaître le point de contact (contre 23,5% l'année passée). Malgré cette évolution positive, de nouveaux efforts pourraient être fournis afin d'optimiser la notoriété du Point de contact auprès d'un large public d'entrepreneurs. Cela permettrait de détecter plus rapidement encore les éventuels problèmes des entrepreneurs en matière de financement bancaire.

Rating

7. Le contrôle du risque constitue pour les banques le principe essentiel de l'octroi de crédit. C'est pourquoi les PME sont de plus en plus confrontées à la problématique du rating (interne) et du scoring. Seuls 20,3% des répondants disent avoir un rating auprès de leur banque. Elles seraient plus du triple dans ce cas en Allemagne (62,6% en 2007).
8. Environ 59% des répondants ne savent pas si leur banque leur attribue un rating ou pas (63,3% pour les micro-entreprises contre 56,8% pour les petites et moyennes entreprises). Cela démontre le manque de communication existant entre banques et entreprises. Parmi les entreprises sachant qu'elles ont un rating auprès de leur banque, 87,3% ne connaissent pas ce rating (contre 22,4% en Allemagne).
9. Seules 8,9% des entreprises belges connaissent les critères sur base desquels la banque détermine le rating. Les plus grandes entreprises connaissent mieux ces critères que les plus petites entreprises: environ 11,5% des petites et moyennes entreprises connaissent les critères de rating contre 3,7% des micro-entreprises.
10. Les banques n'ont apparemment pas prévu d'informer leurs clients sur les différents aspects du rating. Seuls 9,5% des entreprises belges ont déjà discuté de leur rating (interne) avec leur banquier.

Investissements

11. Pas moins de 73,6% des répondants ont mené, au cours des 12 derniers mois, des projets d'investissement. 43,9% des répondants prévoient une augmentation des investissements pendant les 12 mois à venir. Cette dynamique est plus prononcée chez les petites et moyennes entreprises (82,4%) que chez les micro-entreprises (61,9%).
12. Cette évolution positive s'exprime également à travers les objectifs poursuivis lors de ces investissements. On y trouve en premier lieu les investissements d'expansion avec 57,3% des répondants, suivis par les investissements de remplacement (52,8%), la recherche et le développement (9%) et les reprises (5,9%).
13. Ces 12 derniers mois, près de 13% des répondants n'ont pu mener à bien leurs projets d'investissements en raison de la mauvaise situation économique (3,7%) ou en raison de problèmes de financement (9,2%). L'importance des problèmes de financement est ici presque trois fois plus grande pour les micro-entreprises (15,2%) que pour les petites et moyennes entreprises (5,8%).
14. Ces 12 derniers mois, 50,6% des répondants ont demandé un crédit bancaire pour financer leurs investissements (à comparer avec les investissements au point 11). 44,4% d'entre eux ont introduit une demande pour un tel crédit auprès de plusieurs banques (34,1% des micro-entreprises contre 51,5% petites et moyennes entreprises). Au cours des 12 derniers mois, 9,6% des répondants ont été confrontés à un refus d'octroi de crédit et 6,9% des répondants à un accord de la banque Y après un refus de la banque X.
15. Les principales raisons de refus données aux entrepreneurs par les banques sont les suivantes: (1) garanties insuffisantes (52,8%), (2) apport propre / fonds propres insuffisants (33,3%) et (3) conséquences de Bâle II (27,8%).

Mesures publiques

16. 28,3% des indépendants et sociétés de l'échantillon basés en Région flamande ont introduit au cours des 12 derniers mois une demande de recours à une mesure publique. Ce pourcentage est de 27% pour la Région de Bruxelles-Capitale et de 16,5% pour le Région wallonne.
17. L'utilisation de mesures publiques au cours des 12 derniers mois souligne l'importance des mesures fiscales et des subsides. La déduction des intérêts notionnels (14,7% des répondants en Flandre et 10,2% en Wallonie), les subsides (11,1% en Flandre et 8,2 % en Wallonie) et la réserve d'investissement (6,9% en Flandre et 1,1% en Wallonie) prennent, en Flandre comme en Wallonie, place sur le podium. Le recours à ces mesures ne doit pas non plus surprendre étant donné qu'une très grande part des sociétés et indépendants entrent en ligne de

compte. Le Vlaams innovatiefonds et Arkimedes furent également cités en Flandre ; les prêts subordonnés de la Sowalfin et le capital à risque de la SRIW, en Wallonie.

Les répondants prévoient de recourir aux mesures susmentionnées pendant les 12 mois à venir: déduction des intérêts notionnels (Flandre: 20,5% des répondants et Wallonie: 14,9%), subsides (Flandre: 11,2% et Wallonie: 15,6%) et réserve d'investissement (Flandre: 5,5% et Wallonie: 3,4%).

Les répondants prévoient également de recourir au cours des 12 prochains mois à des mesures destinées à des publics-cibles plus spécifiques. Il s'agit en Flandre des prêts subordonnés du Fonds de participation (1,2%), des garanties de la Waarborgregeling (0,9%), du Vlaams innovatiefonds (Vinnof), et du winwinlening (0,4%). En Wallonie, cela concerne les prêts subordonnés de la Sowalfin (5,4%) et du Fonds de participation (4,2%), les garanties de la Sowalfin (2,1%), le capital à risque des Investis (1,1%) et le capital à risque de la SRIW (1,1%).

Solvabilité des sociétés

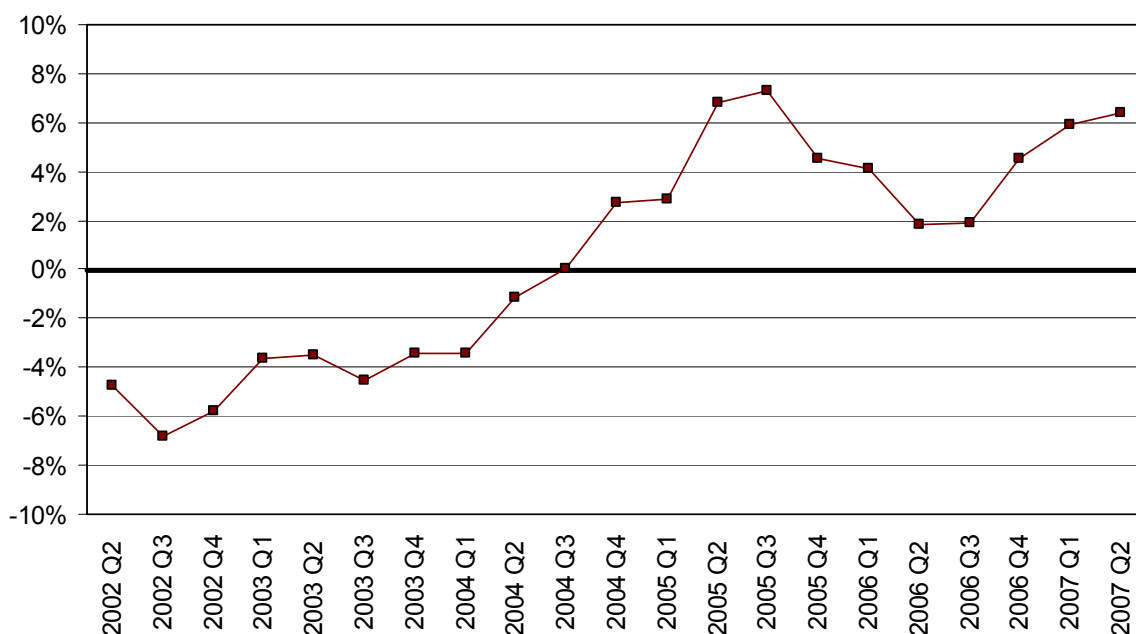
18. La part des fonds propres dans le total du bilan a continué à croître au cours des 12 derniers mois. Pas moins de 54,3% des sociétés ont vu cette part augmenter et seules 14,2% des sociétés ont connu une baisse de ce taux. Pas moins de 46,4% des micro-entreprises et 58,1% des petites et moyennes entreprises ont connu une augmentation du ratio de solvabilité. Vu la bonne conjoncture, tant les petites que les plus grandes entreprises ont pu améliorer leur solvabilité.
19. Environ 38,2% des sociétés prévoient une augmentation des fonds propres dans les 12 prochains mois: 28,8% des micro-entreprises contre 42,5% des petites et moyennes entreprises. Les principales méthodes d'augmentation du capital sont les suivantes : une plus forte réservation des bénéfices (82,9% des sociétés prévoyant une augmentation) et l'augmentation de capital de la part des actionnaires actuels (9%).

II. Evolution de l'octroi de crédit aux indépendants et sociétés

Lorsqu'on regarde l'évolution récente de l'octroi de crédit aux indépendants et sociétés, on constate jusqu'au deuxième trimestre 2007 une remarquable dynamique à la hausse. Bien que cette évolution puisse différer selon la taille de l'entreprise, tant les indépendants que les petites, moyennes et grandes sociétés ont pu en profiter. Seul point négatif potentiel: la poursuite de la diminution du nombre de débiteurs. Cela peut cependant (partiellement) s'expliquer par l'importance des reprises et par l'importance des alternatives de financement. L'évolution de l'octroi de crédit au cours des troisième et quatrième trimestres 2007 sera normalement influencée par la hausse de l'aversion au risque suite aux récents problèmes de liquidité sur les marchés financiers (crise des subprime).

L'Enquête CeFiP Financement des PME 2007 fut menée pendant le deuxième trimestre 2007. La plupart des questions de l'enquête étaient liées à l'évolution observée au cours des "12 derniers mois". La plupart des réponses concernent donc l'évolution du financement des PME au cours de la période courant de la fin du premier trimestre 2006 à la fin du deuxième trimestre 2007.

Figure 2.1 Croissance annuelle (%) du montant de crédit accordé aux indépendants et sociétés



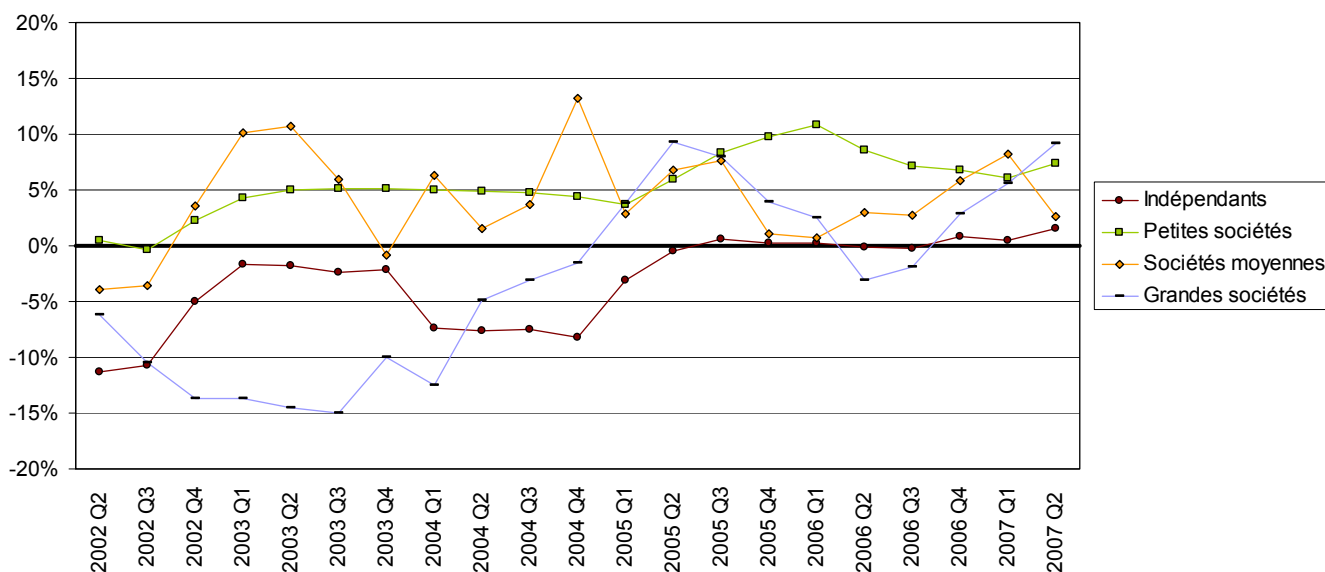
Source: CeFiP et BNB (3 octobre 2007). Le pourcentage donné pour chaque trimestre correspond à la croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente. Il s'agit ici de l'évolution du montant total de crédit octroyé aux indépendants, petites, moyennes et grandes sociétés.

Afin de mieux comprendre les principales particularités de cette période en matière de financement des PME, nous donnons ici un rapide aperçu de l'évolution de l'octroi de crédit bancaire aux indépendants et sociétés sur base des données agrégées de la Centrale des crédits de la Banque Nationale de Belgique.

La figure 2.1 montre que le montant octroyé aux indépendants et sociétés enregistre une croissance depuis le deuxième semestre 2004. Après que cette croissance positive se soit affaiblie dès la fin 2005, elle connut à nouveau une remarquable intensification à partir du deuxième semestre 2006. La croissance annuelle du montant de crédit accordé s'élève à 6,4% (2006 Q2-2007 Q2).

La figure 2.2 montre à nouveau que l'évolution du montant de crédit octroyé peut fortement diverger entre indépendants, petites, moyennes et grandes sociétés.

Figure 2.2 Croissance annuelle (%) du montant de crédit accordé aux indépendants et sociétés



Source: CeFiP et BNB (3 octobre 2007). Le pourcentage donné pour chaque trimestre correspond à la croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Au cours de la dernière année d'observations (2006 Q2 – 2007 Q2), le montant accordé total a crû de 1,6% pour les indépendants, de 7,4% pour les petites sociétés, de 2,6% pour les sociétés moyennes et de 9,1% pour les grandes sociétés.

A la fin du deuxième trimestre 2007, le montant accordé aux entreprises était réparti de la manière suivante:

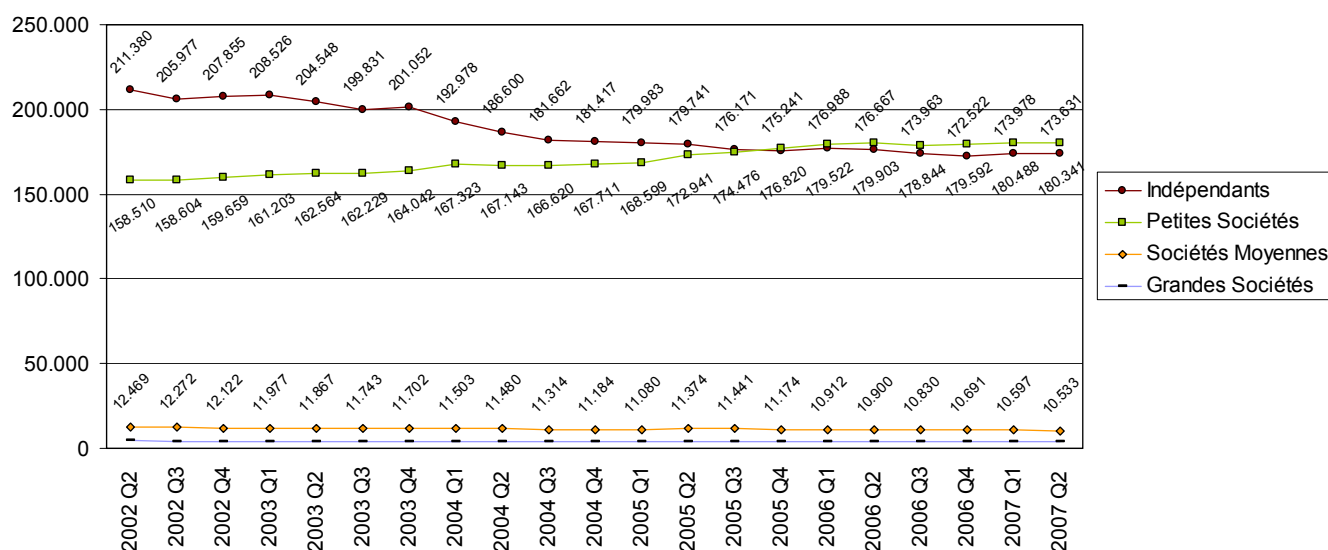
- Indépendants: € 13,633 milliards (part de 8,4%)

- Petites sociétés: € 47,824 milliards (part de 29,5%)
- Sociétés moyennes: € 37,202 milliards (part de 23%)
- Grandes sociétés: € 63.187 milliards (part de 39%)

Notons que les chiffres de production concernant l'octroi de crédit aux PME ne sont pour le moment disponibles en Belgique que via l'enquête MIR de la Banque Centrale Européenne et uniquement de manière agrégée pour les sociétés non-financières dans leur ensemble. C'est pourquoi les chiffres d'encours de crédit (présentés ci-dessus) sont souvent utilisés pour décrire l'évolution de l'octroi de crédit par taille d'entreprise. L'évolution de ces deux variables peut cependant sensiblement diverger. Il convient donc de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des montants d'encours.

La figure 2.3. montre que le nombre d'indépendants débiteurs auprès d'institutions de crédit a diminué de 17,9% au cours des 5 dernières années alors que le nombre de petites sociétés débitrices a augmenté de 13,8%. Au cours de la même période, le nombre de moyennes et grandes sociétés débitrices a diminué de respectivement 15,5% et 11,2%. On peut donc conclure qu'à l'heure actuelle, seules les petites sociétés connaissent une croissance positive du nombre de leurs débiteurs.

Figure 2.3 Evolution du nombre de débiteurs (indépendants et sociétés)

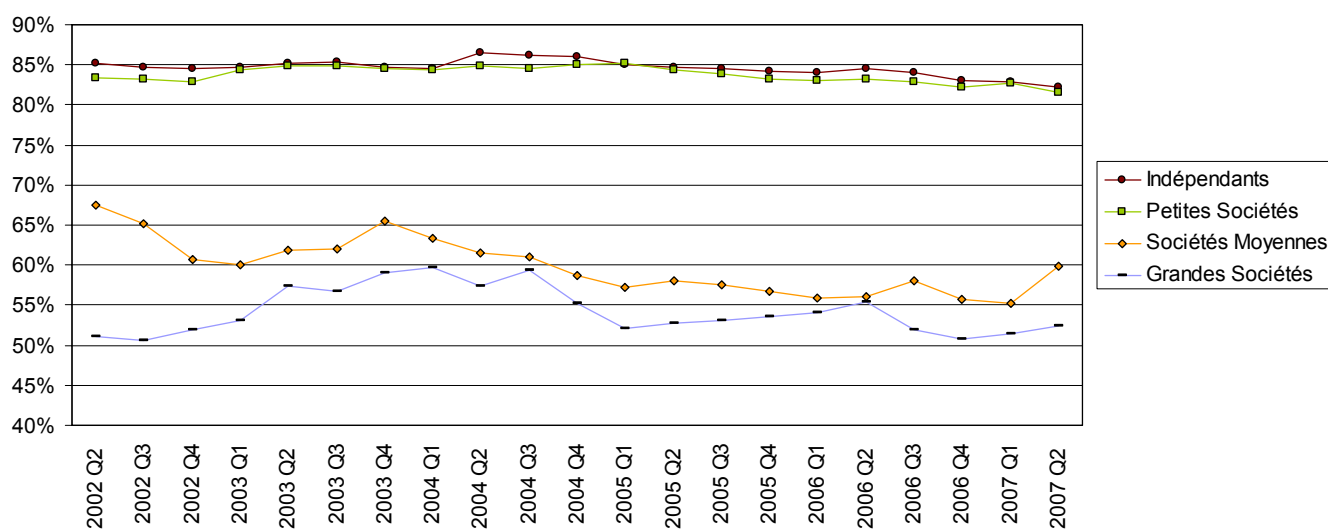


Source : CefiP et BNB (3 octobre 2007)

La figure 2.4 reflète l'évolution globalement positive du degré d'utilisation (DU). Le DU est défini comme le rapport entre montant prélevé et montant accordé. Le DU est un indicateur de la demande de crédit et un indicateur de la dépendance au crédit bancaire. Le DU des indépendants (s'élevant à 82,2% à la fin du deuxième trimestre

2007) et des petites sociétés (81,6%) est clairement plus stable et plus élevé que celui des sociétés moyennes (59,9%) et des grandes sociétés (52,3%). Les plus petites entreprises sont plus dépendantes du crédit bancaire que les plus grandes. Le DU des indépendants et sociétés se situe à la fin du deuxième trimestre 2007 à un niveau relativement bas, ce qui est une constatation positive. Le DU des sociétés moyennes a cependant connu une remarquable augmentation pendant le deuxième trimestre 2007.

Figure 2.4 Degré d'utilisation (ratio du montant prélevé sur le montant accordé)



Source : CeFiP et BNB (3 octobre 2007)

III. Présentation de l'enquête et profil des répondants

Pour pouvoir étudier la problématique du financement des PME et être en mesure de formuler des recommandations, il a été décidé de mener annuellement une enquête auprès des entrepreneurs. Le financement des PME peut ainsi également être analysé du point de vue de la demande. Ce chapitre présente succinctement le contenu du formulaire d'enquête, la sélection des entreprises ainsi que le profil des répondants.

3.1 Contenu du formulaire d'enquête

Un formulaire fut premièrement rédigé pour les sociétés et sur cette base, une version raccourcie fut élaborée pour les indépendants. Outre les questions relatives à diverses données d'identification, l'enquête comporte 37 questions pour les sociétés et 34 pour les indépendants. Les questions furent réparties en trois sections abordant successivement (1) l'accès au financement et l'attitude des banques, (2) les mesures publiques et (3) le financement de la société, cette dernière partie ne concernant évidemment que les sociétés. Le traitement des données recueillies dans le cadre de l'enquête s'est fait au moyen du logiciel statistique SPSS.

3.2 Sélection des entreprises

L'enquête a donc été envoyée tant à des sociétés qu'à des indépendants. Les critères utilisés pour la sélection des adresses sont brièvement présentés dans cette section.

En ce qui concerne les sociétés, 9.000 entreprises ont été sélectionnées à l'aide de la base de données Bel-First. Cette sélection s'est basée sur les critères suivants:

- La situation géographique : l'enquête s'est adressée à des sociétés situées dans les trois régions du pays.
- Les activités sur base de la classification NACE-BEL : les codes suivants furent exclus :
 - 01: agriculture
 - 02: sylviculture
 - 05: pêche
 - 65: intermédiation financière
 - 66: assurances
 - 67: auxiliaires financiers et d'assurance
 - 75: administration publique
 - 80: éducation

- 85: santé et action sociale
 - 90: assainissement, voirie et gestion des déchets
 - 91: activités associatives diverses
 - 95: activités de ménage
 - 96: activités des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
 - 99: organismes extra-territoriaux
- Travailleurs : nous n'avons retenu que les sociétés employant moins de 250 personnes. Les grandes entreprises n'ont pas été reprises.
 - Forme juridique : SPRL, SPRLU, SA, SCA

L'enquête n'a pas été envoyée exclusivement aux entreprises employant des travailleurs. Deux mille entreprises sans employés ont ainsi également été sélectionnées.

Pour les indépendants, 3.000 adresses ont été sélectionnées à l'aide de la base de données Infobel. Divers critères furent pris en compte lors de la sélection de ces adresses. Nous avons eu recours aux mêmes critères que ceux utilisés pour les sociétés en ce qui concerne la situation géographique et l'exclusion de certains codes de la nomenclature Nacebel.

3.3 Formulaire d'enquête envoyés et reçus

Le tableau 3.1 donne un aperçu détaillé du nombre de formulaires d'enquête envoyés et reçus, ventilé par région. A la date butoir de remise des formulaires d'enquête, nous en avons reçu 409 au total, dont 380 provenant de sociétés et 29 d'indépendants.

Tableau 3.1 Nombre d'enquêtes envoyées et taux de réponse

	Enquêtes envoyées	Enquêtes reçues	Pourcentage de réponse
ENTREPRISES AVEC TRAVAILLEURS			
Région flamande	4.480	244	5,4%
Région wallonne	1.610	90	5,6%
Région de Bruxelles-Capitale	910	33	3,6%
TOTAL	7.000	367	5,2%
ENTREPRISES SANS TRAVAILLEURS			
Région flamande	1.220	9	0,7%
Région wallonne	420	1	0,2%
Région de Bruxelles-Capitale	360	3	0,8%
TOTAL	2.000	13	0,7%
ACTIVITES EN NOM PROPRE			
Région flamande	1.800	15	0,8%
Région wallonne	960	11	1,1%
Région de Bruxelles-Capitale	240	3	1,3%
TOTAL	3.000	29	1,0%

Le taux de réponse des sociétés occupant du personnel est en moyenne de 5,2%. Les sociétés établies dans la région de Bruxelles-Capitale n'enregistrent qu'un pourcentage de réponse de 3,6%. En ce qui concerne l'échantillon des sociétés sans personnel et celui des indépendants, le pourcentage de réponse moyen ne s'élève respectivement qu'à 0,7% et 1%.

Les pourcentages de réponses obtenus s'inscrivent dans la lignée de ceux enregistrés lors de l'Enquête CeFIP Financement des PME 2006. Il convient toutefois de faire preuve de toute la prudence nécessaire lors de la généralisation des conclusions tirées sur base des réponses à cette enquête.

3.4 Profil des répondants

Cette section dresse un portrait des entreprises répondantes. Pour ce faire, nous nous basons sur une série de données d'identification demandées en début d'enquête : forme juridique de la PME, secteur dans lequel elle exerce ses activités, nombre de travailleurs et chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2006.

27 formulaires présentaient les caractéristiques suivantes : soit d'importantes données (d'identification) manquaient, soit il s'agissait d'entreprises employant plus de 249 personnes. Au total, 382 enquêtes furent donc remplies de manière complète par des PME.

Tableau 3.2 Répartition par région

Région	% des répondants (N=382)
Région flamande	64,9%
Région wallonne	25,4%
Région de Bruxelles-Capitale	9,7%
TOTAL	100%

Il ressort du tableau 3.2 que la majorité des entreprises interrogées proviennent de la région flamande (64,9%). 25,4% des répondants sont issus de la région wallonne. Les entreprises et indépendants restants sont établis dans la région de Bruxelles-Capitale (soit 9,7%). Etant donné le nombre très limité de répondants établis en région de Bruxelles-Capitale, la région bruxelloise ne sera bien souvent pas prise en compte dans l'étude statistique d'éventuelles différences entre régions.

Le tableau 3.3. présente la répartition sectorielle des répondants. Le secteur de la construction est le plus fortement représenté avec 20,6%, suivi par les services aux entreprises avec 15,3%. La troisième place est occupée par l'industrie manufacturière qui enregistre 13,7%, suivie par le commerce de gros avec 11,5%. Le commerce de détail représente 9,9%. La part du secteur de l'horeca est très faible (1,9%).

Tableau 3.3 Répartition sectorielle

Secteur	% des répondants (N=262)
Services personnels	6,1%
Construction	20,6%
Commerce de gros	11,5%
Commerce de détail	9,9%
Horeca	1,9%
Services aux entreprises	15,3%
Industrie manufacturière	13,7%
Autres	21,0%
TOTAL	100%

Le tableau 3.4 donne la répartition sectorielle en fonction de la région. L'industrie est le secteur le mieux représenté tant en Flandre (34,9%) qu'en Wallonie (39,4%). Le commerce est le secteur le mieux représenté en région bruxelloise (27,5%).

Tableau 3.4 Secteur versus Région

	Région flamande	Région de Bruxelles-Capitale	Région wallonne
Secteur	(N=169)	(N=29)	(N=66)
Industrie	34,9%	17,2%	39,4%
Commerce	21,4%	27,5%	25,7%
Services	26,0%	13,7%	13,6%
Autres	17,8%	41,4%	21,2%
TOTAL	100%	100%	100%

Une large majorité des entreprises répondantes (94,2%) sont actives sous forme de société. Les activités en nom propre ne sont représentées qu'à concurrence de 5,8% des répondants. 61% des sociétés sont des SA et 38,6%, des SPRL (voir tableau 3.5).

Tableau 3.5 Répartition par forme juridique - Sociétés

Forme juridique	% des répondants (N=277)
SA	61,0%
SPRL	38,6%
Autre	0,4%
TOTAL	100%

L'enquête a également interrogé les répondants quant à la date de constitution de leur entreprise. L'âge des entreprises participantes est présenté au tableau 3.6. Nous pouvons ainsi constater que les starters et les jeunes entreprises (à savoir les entreprises de 5 ans au plus) sont peu représentés.

Tableau 3.6 Age des entreprises participantes

Age de l'entreprise	% des répondants (N=298)
5 ans au plus	9,1%
Entre 5 et 10 ans	17,9%
Entre 10 et 20 ans	36,4%
Entre 20 et 30 ans	15,0%
Plus de 30 ans	21,6%
TOTAL	100%

Le tableau 3.7 donne la répartition des répondants en fonction de leur chiffre d'affaires. La majorité des répondants ont enregistré un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 millions d'euros en 2006.

Tableau 3.7 Chiffre d'affaires 2006 des entreprises participantes

CA	Nombre d'entreprises	Pourcentage
≤ 2 millions €	206	53,9%
> 2 en ≤ 10 millions €	98	25,7%
> 10 en ≤ 50 millions €	66	17,3%
> 50 millions €	12	3,1%
TOTAL	382	100%

Le nombre de personnes employées nous donne également une indication quant à la taille des entreprises participantes (voir tableau 3.8). Plus de 46% des répondants emploient moins de 10 travailleurs (en équivalents temps plein). Environ 41% des répondants emploient entre 10 et 50 travailleurs. En ne prenant en considération que le nombre d'employés, près de 88% des répondants entrent dans la catégorie des petites entreprises et seulement 12% dans celle des moyennes entreprises.

Tableau 3.8 Nombre de travailleurs (en équivalents temps-plein)

Nombre de travailleurs	Nombre d'entreprises	Pourcentage
< 10	177	46,3%
≥ 10 en < 50	158	41,4%
≥ 50 en < 250	47	12,3%
TOTAL	382	100%

Les définitions de micro-, petites, moyennes et grandes entreprises utilisées dans ce rapport sont basées sur celles de la Commission Européenne⁴. Cela rend possible une éventuelle comparaison avec les résultats d'autres pays européens.

Notre échantillon comprend 155 micro-entreprises (dans ce rapport : nombre d'employés < 10 et CA ≤ € 2 millions) et 227 petites et moyennes entreprises (dans ce rapport : nombre d'employés ≥ 10 et < 250 et CA > € 2 millions et ≤ € 50 millions).

⁴ Nous renvoyons pour ces définitions à Commission Européenne (2005)

Cette étude comparera toujours les résultats des micro-entreprises avec ceux des petites et moyennes entreprises. La taille de l'entreprise constitue en effet un facteur important en matière de financement des PME. En outre, c'est essentiellement pour les plus petites entreprises que l'information fait jusqu'à présent le plus souvent défaut.

3.5. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Nous avons également tenté de déterminer s'il existait des différences substantielles entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Les différences significatives suivantes ont été relevées :

- Les micro-entreprises optent plus fréquemment pour la forme juridique de SPRL.
- Proportionnellement, les micro-entreprises sont mieux représentées dans les secteurs du commerce de détail et des services et moins bien dans l'industrie.

3.6. Différence entre Flandre et Wallonie

Sur base des réponses recueillies, nous avons cherché à déterminer s'il existait des différences significatives d'un point de vue statistique entre répondants flamands et wallons. Concernant le profil des répondants, nous avons relevé les différences substantielles suivantes :

- Proportionnellement, de plus nombreux indépendants ont répondu au questionnaire en région wallonne
- La proportion de micro-entreprises parmi les répondants est plus importante pour la région wallonne.

La suite de l'analyse des données de l'enquête respecte les différentes parties du formulaire d'enquête, à savoir :

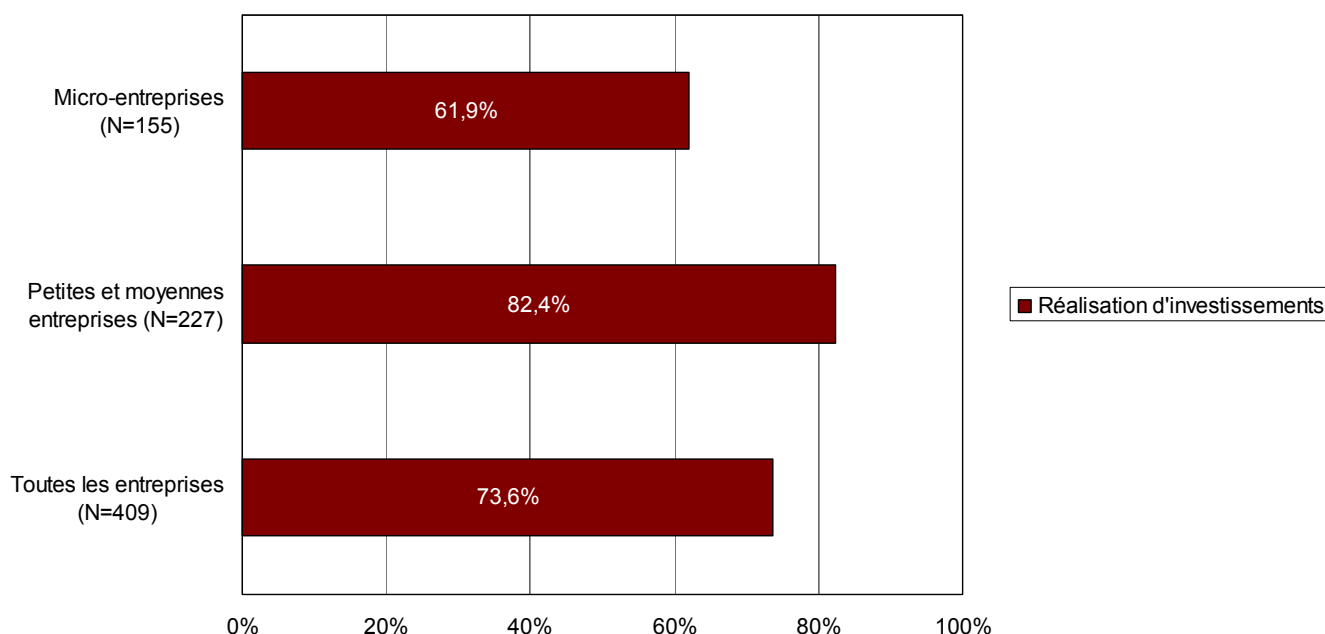
- Investissements
- Octroi de crédit et prestation de services des banques
- Rating
- Mesures publiques
- Financement de l'entreprise

IV. Investissements

Les investissements sont d'une importance capitale pour la croissance économique. Les indépendants et sociétés ont donc été sondés quant aux investissements réalisés au cours des 12 derniers mois et aux investissements prévus pour les 12 mois à venir. Le but des investissements et les investissements n'ayant pas pu être menés à bien ont également été abordés. Ont ensuite été examinés : le rôle du crédit bancaire dans le cadre du financement d'investissements ou de l'activité courante, le nombre de banques de l'entrepreneur, l'octroi ou le refus d'octroi d'un crédit bancaire et l'apparition d'éventuels problèmes. Enfin, le rôle d'autres sources de financement externe a également été mis en lumière.

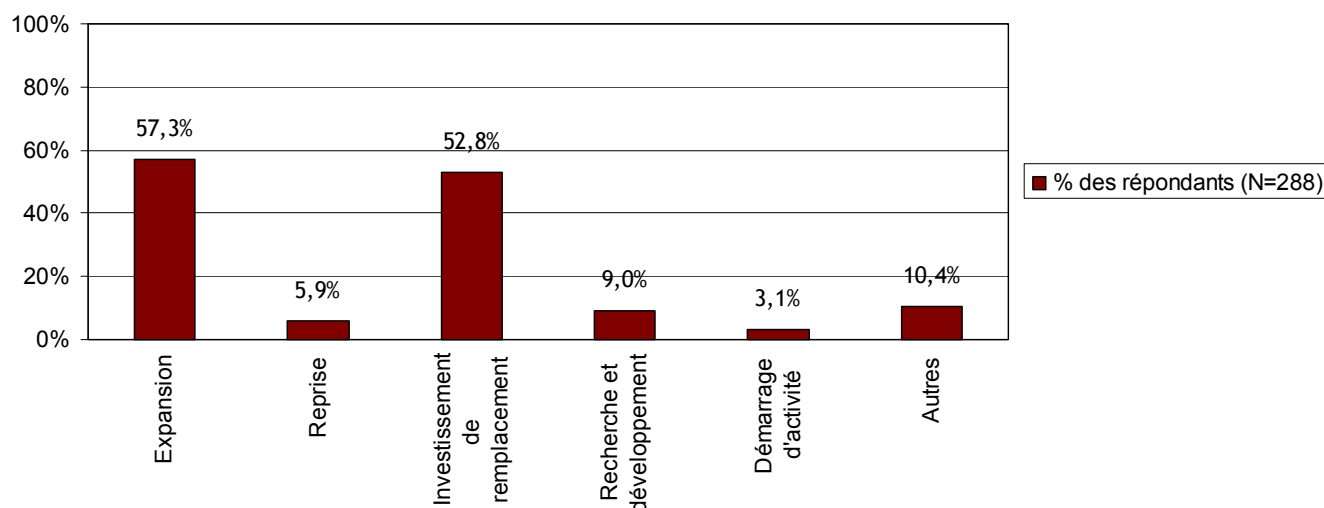
La figure 4.1. montre une forte dynamique d'investissements chez les indépendants et sociétés belges. Près de trois quarts des entreprises interrogées (73,6%) ont réalisé des investissements au cours des 12 derniers mois. Cette dynamique est encore plus marquée pour les petites et moyennes entreprises (82,4% contre 61,9% pour les micro-entreprises).

Figure 4.1 Réalisation d'investissements pendant les 12 derniers mois



La figure 4.2 donne un aperçu des différents objectifs de ces investissements. L'évolution positive de la conjoncture s'exprime à travers les objectifs des investissements. Les investissements d'expansion arrivent en effet en première place (57,3%) devant les investissements de remplacement (52,8%). Les investissements en recherche et développement concernent 9% des répondants. 5,9% des répondants ont réalisé des investissements liés à une reprise. Enfin 3,1% des répondants ont déclaré avoir effectué des investissements dans le cadre du démarrage d'une activité.

Figure 4.2 But des investissements réalisés pendant les 12 derniers mois



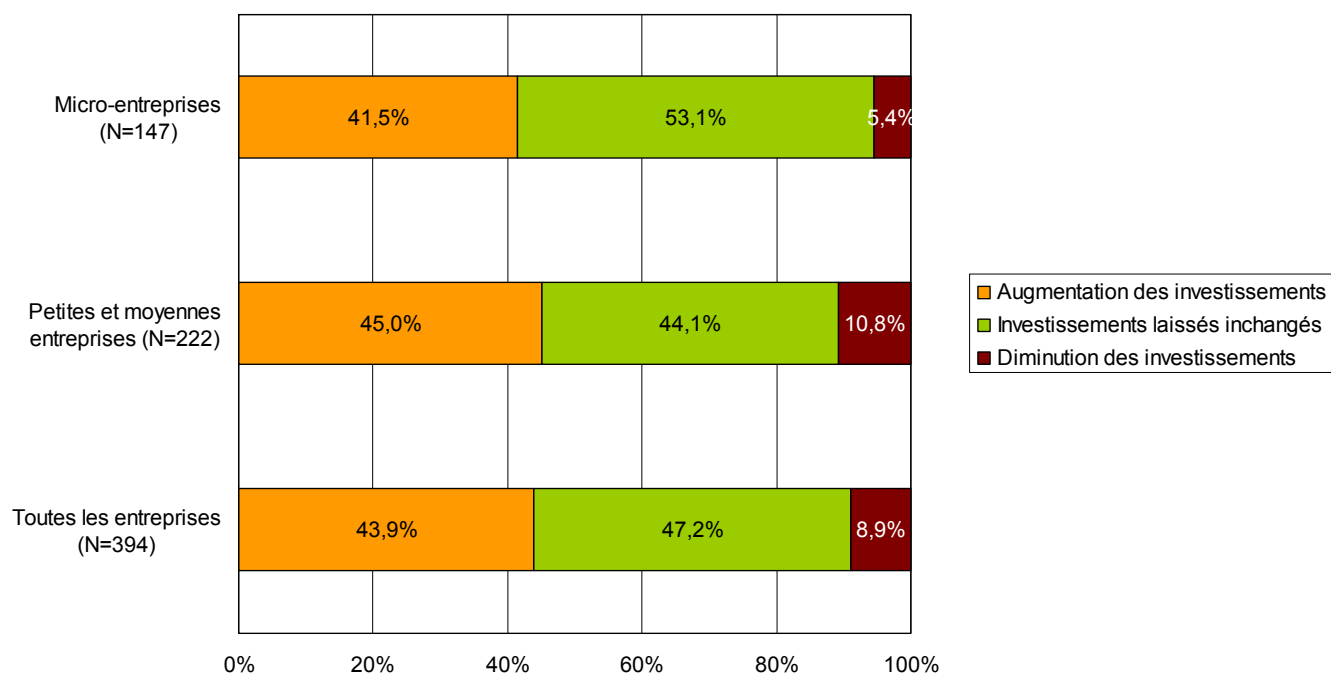
Le tableau 4.1. présente les objectifs des investissements consentis par les sociétés dans les régions flamande et wallonne. La comparaison montre que les pourcentages diffèrent peu entre les deux régions. Parmi les répondants flamands, l'expansion est le premier but des investissements devant le remplacement (58,3% et 54,2% respectivement), alors qu'on observe la situation inverse en région wallonne (remplacement 52% et expansion 50,7%). Les investissements en recherche et développement et le démarrage d'une entreprise enregistrent un pourcentage plus élevé en région wallonne.

Tableau 4.1 But des investissements menés ces 12 derniers mois par les sociétés: Région flamande versus Région wallonne

But des investissements	% des répondants	
	Région flamande (N=192)	Région wallonne (N=75)
Expansion	58,3%	50,7%
Reprise	6,3%	5,3%
Investissement de remplacement	54,2%	52,0%
Recherche et développement	6,3%	8,0%
Démarrage d'activité	3,1%	4,0%
Autres	10,9%	9,3%

Nous avons également étudié les investissements futurs envisagés par les entreprises. 47,2% des répondants déclarent vouloir maintenir le niveau de leurs investissements au cours des 12 mois à venir, 43,9% d'entre eux souhaitent accroître leurs investissements. Seuls 8,9% des répondants envisagent de réduire leurs investissements. Une plus grande part des micro-entreprises prévoit de maintenir ses investissements à leur niveau actuel.

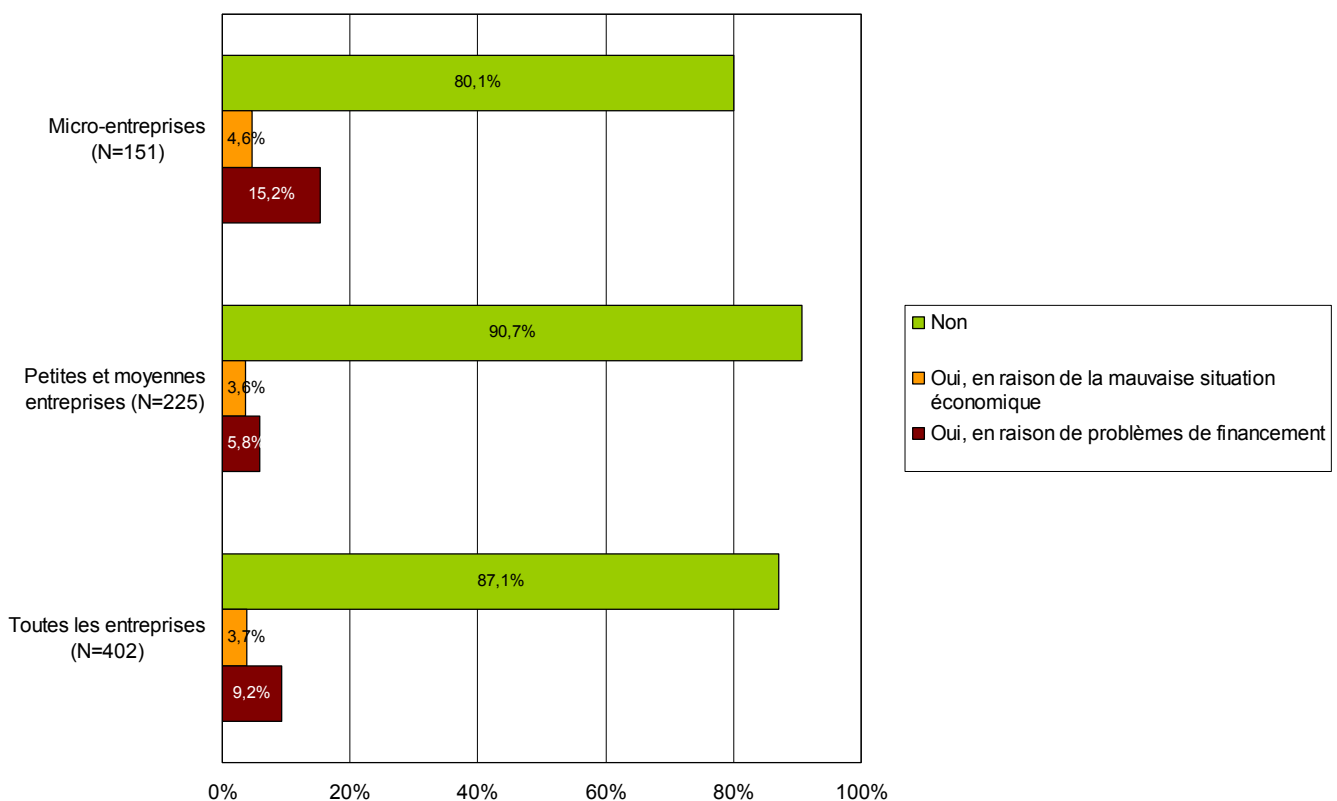
Figure 4.3 Prévisions d'investissements pour les 12 prochains mois



4.1. Investissements non-réalisés

Au cours des 12 derniers mois, 12,9% des répondants se sont trouvés dans l'impossibilité de réaliser un investissement prévu. 9,2% des entreprises interrogées n'ont pas été en mesure de réaliser un investissement prévu au cours des 12 derniers mois en raison de problèmes de financement, alors que les 3,7% restants ont dû annuler des projets d'investissement à cause de la mauvaise situation économique.

Figure 4.4 Impossibilité de réaliser un investissement prévu pendant les 12 derniers mois



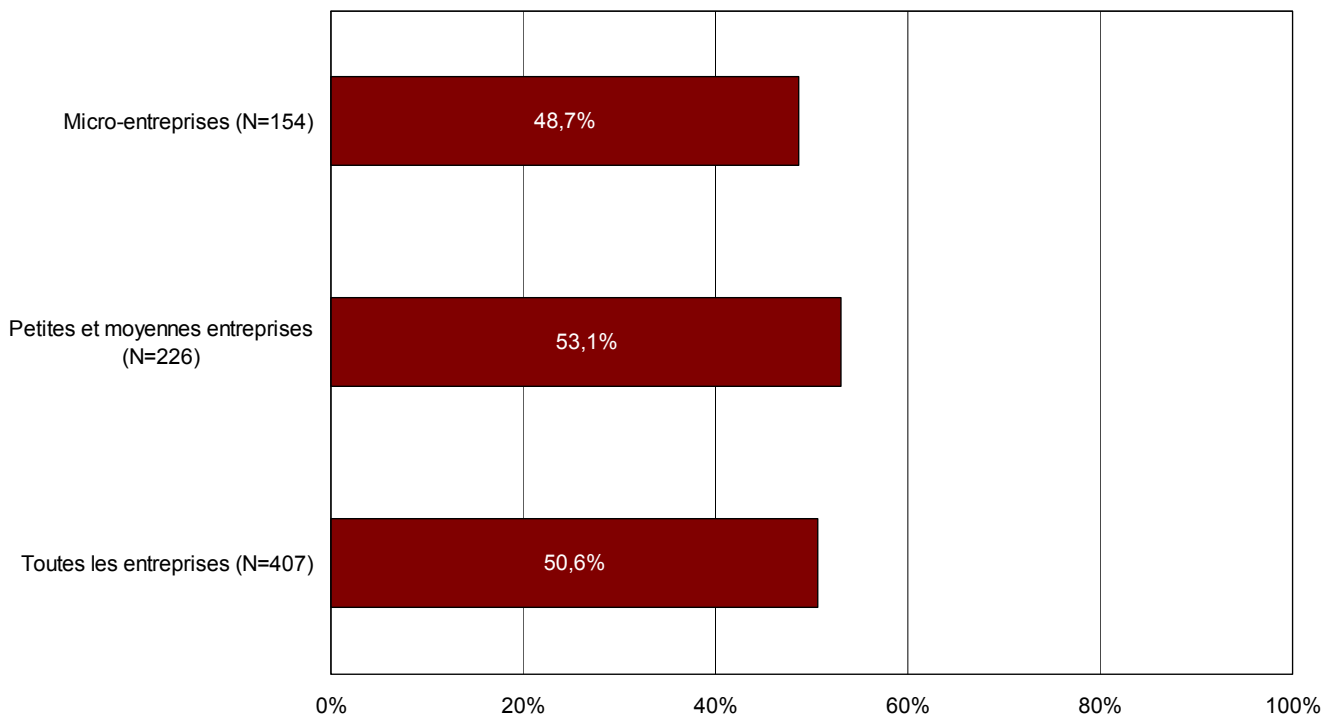
L'importance des problèmes de financement est presque trois fois plus grande pour les micro-entreprises (15,2%) que pour les petites et moyennes entreprises (5,8%). La situation économique a également plus d'influence sur les micro-entreprises que sur les petites et moyennes entreprises mais la différence est ici plus restreinte (4,6% contre 3,6%).

Pour financer ses investissements, une PME peut, d'une part, opter pour un financement par endettement ou, d'autre part, choisir un financement par fonds propres. Les sections suivantes examinent comment la PME moyenne finance ses projets d'investissement. Nous envisageons tout d'abord le recours à un crédit bancaire et ensuite, l'utilisation d'autres moyens de financement externe.

4.2. Investissements financés par crédits

Nous avons, en premier lieu, demandé aux entreprises si elles avaient ou non introduit une demande de crédit bancaire au cours des 12 derniers mois pour financer des investissements. 50,6% des entreprises interrogées ont effectivement introduit une demande (voir figure 4.5). Le montant moyen du crédit bancaire octroyé pour le financement d'investissements est de € 200.000 (valeur médiane)

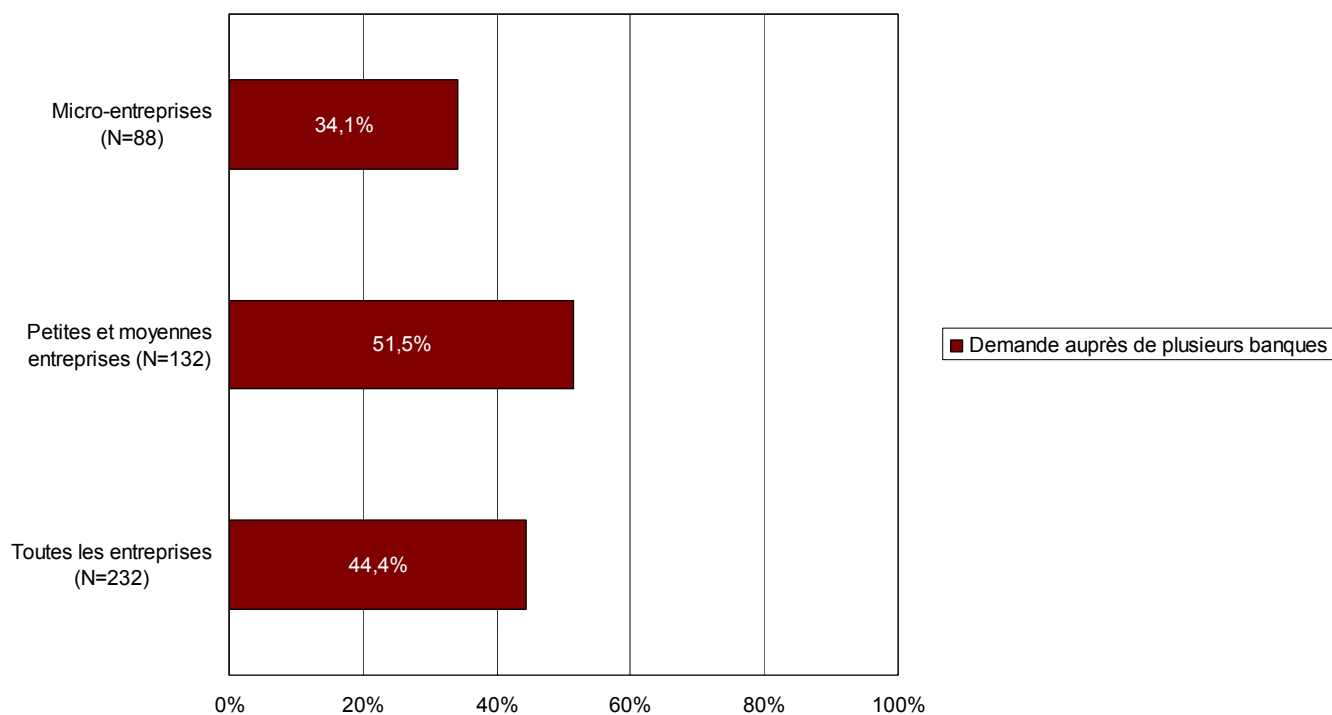
Figure 4.5 Demande de crédit bancaire pendant les 12 derniers mois pour le financement d'investissements



Etant donné que moins de micro-entreprises ont réalisé des investissements au cours des 12 derniers mois (61,9%) que de petites et moyennes entreprises (82,4%), il n'est pas surprenant d'observer que la part des micro-entreprises ayant introduit une demande de crédit pour financer ses investissements soit également moins importante (48,7% contre 53,1%). La micro-entreprise semble, sur base de ces informations, être plus dépendante du crédit LT pour financer ses investissements que les petites et moyennes entreprises.

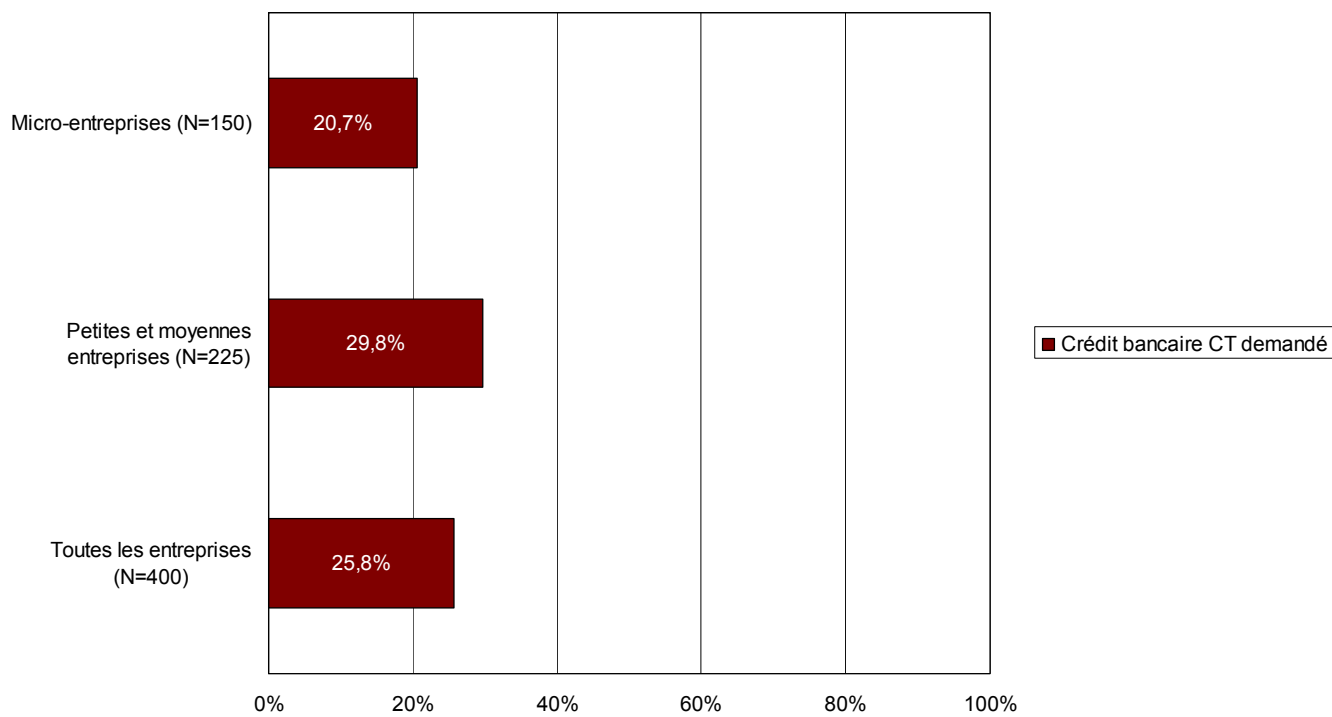
Un pourcentage important des répondants (44,4%) ont introduit une demande de crédit pour financer leurs investissements auprès de plusieurs institutions financières. Ce taux est nettement plus important pour les petites et moyennes entreprises (51,5%) que pour les micro-entreprises (34,1%).

Figure 4.6 Ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit auprès de plusieurs banques pour financer vos investissements?



4.3. Crédit bancaire pour financer l'activité courante

Figure 4.7 Demande de crédit pendant les 12 derniers mois pour le financement de l'activité courante

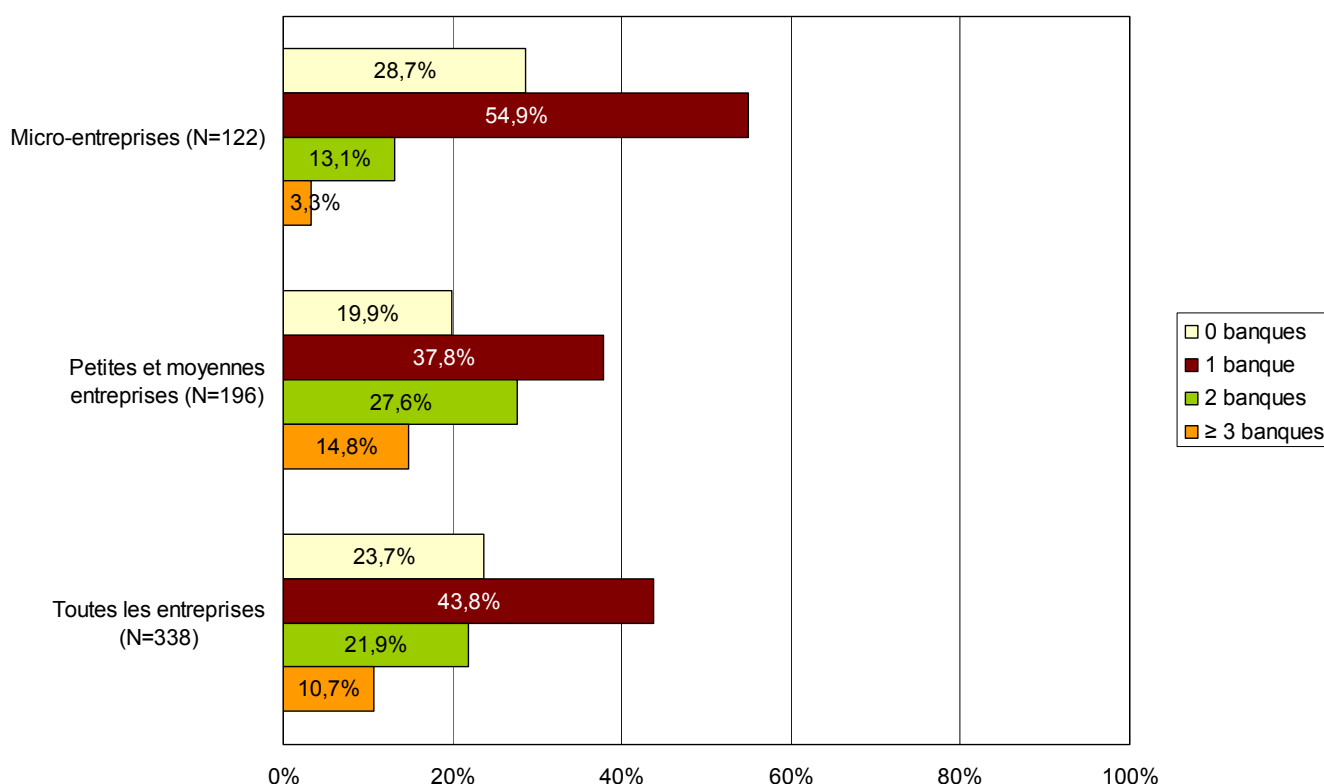


La figure ci-dessus montre qu'environ 26% des répondants ont introduit une demande de crédit bancaire pour financer leur activité courante. Cela représente environ la moitié du pourcentage d'entreprises ayant introduit une demande de crédit pour financer leurs investissements au cours de la même période (50,6%). Le montant moyen du crédit bancaire octroyé pour le financement de l'activité courante est de € 125 000 (valeur médiane). Un pourcentage plus important de petites et moyennes entreprises ont introduit une demande de crédit pour financer leur activité courante (29,8%). Cette part est de 20,7% pour les micro-entreprises.

4.4. Nombre de banques

Il ressort en outre d'une analyse plus approfondie des réponses que 43,8% des répondants n'ont contracté un crédit qu'auprès d'une seule banque, 21,9% auprès de deux banques et 10,7% auprès de trois banques ou plus. Les 23,7% restants n'ont pas eu recours au crédit bancaire pendant les 12 derniers mois.

Figure 4.8 Auprès de combien de banques votre entreprise a-t-elle effectivement prélevé des crédits pendant les 12 derniers mois

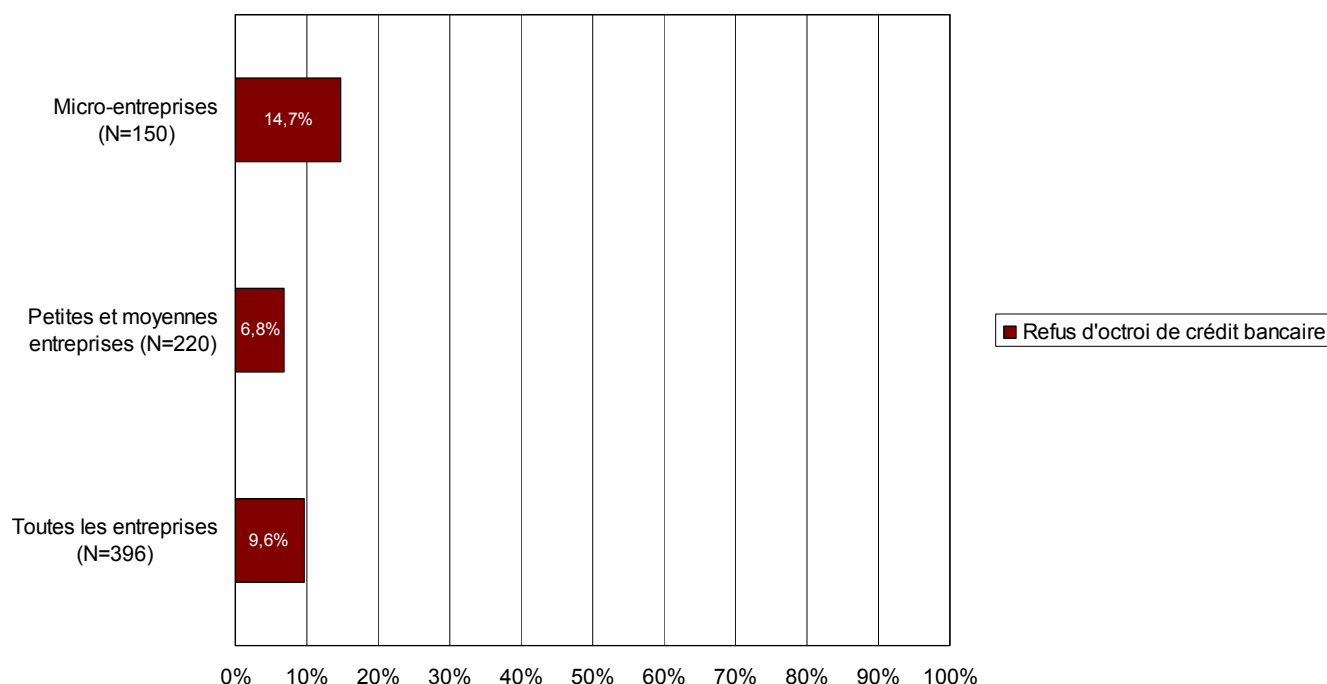


La figure ci-dessus montre également qu'une part plus importante de micro-entreprises (54,9% contre 37,8% pour les petites et moyennes entreprises) n'a prélevé de crédit qu'auprès d'une seule banque. Une plus grande part de petites et moyennes entreprises (42,4% contre 16,9% pour les micro-entreprises) travaillent avec plus d'une banque. On observe enfin que près de 30% des micro-entreprises n'ont pas prélevé de crédits au cours des 12 derniers mois alors que seuls 19,9% des petites et moyennes entreprises sont dans ce cas.

4.5. Octroi et refus d'octroi de crédit bancaire

La figure 4.9 montre que 9,6% des entreprises participantes ont été confrontées au refus d'octroi d'un crédit bancaire au cours des 12 derniers mois. Par comparaison avec les chiffres obtenus lors de l'enquête CeFiP de l'année passée (en l'occurrence 6,5%), le pourcentage de refus actuel est un peu plus élevé.

Figure 4.9 Refus d'octroi de crédit bancaire pendant les 12 derniers mois



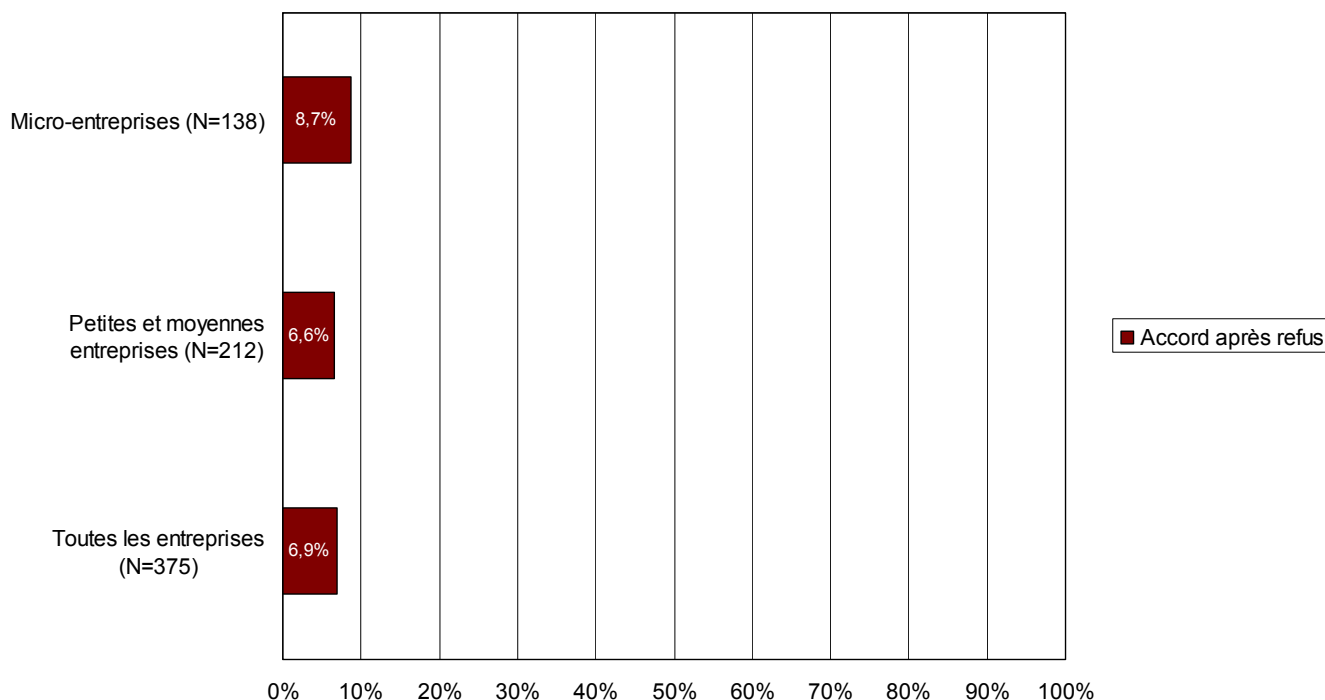
Le tableau 4.2 montre l'importance des raisons mentionnées par les répondants pour expliquer le refus d'un crédit bancaire. La principale raison du refus est l'incapacité du demandeur à fournir des garanties suffisantes (52,8%). On retrouve parmi les autres raisons fréquemment avancées, un apport personnel trop faible (33,3%) et la perception des conséquences négatives de Bâle II (27,8%). Ce sont ces trois raisons qui émergent comme étant les principales raisons de refus tant en Flandre qu'en Wallonie.

Tableau 4.2 Raisons de refus d'octroi de crédit bancaire

Raisons de refus	% des répondants (N=37)
Garanties insuffisantes	52,8%
Trop peu d'apport propre / de fonds propres	33,3%
Conséquences de Bâle II	27,8%
Autres	19,4%
Capacité de remboursement insuffisante	13,9%
Business plan jugé mauvais par la banque	0,0%
Projet jugé irréaliste par la banque	0,0%

Seuls 6,9% des répondants déclarent avoir obtenu, au cours des 12 derniers mois, un accord auprès de la banque X après qu'une autre banque ait refusé de leur faire une proposition de crédit (voir figure 4.10). L'an dernier, ce pourcentage s'élevait à 17,6%. On ne constate pas de différence majeure entre petites et moyennes entreprises (6,6%) et micro-entreprises (8,7%).

Figure 4.10 Un crédit bancaire vous a-t-il été accordé ces 12 derniers mois après qu'une autre banque ait refusé de vous faire une proposition de crédit?



Le tableau 4.3. établit une ventilation des données présentées ci-dessus entre Flandre et Wallonie. Il en ressort que les répondants wallons ont proportionnellement été plus nombreux à introduire une demande de crédit pour le financement de leur activité courante au cours des 12 derniers mois. Ils l'ont également plus souvent fait auprès de plusieurs institutions financières. Plus de demandes de crédit ont été rejetées parmi les répondants wallons que parmi les répondants flamands (respectivement 11,7% et 8,7%). Les répondants wallons semblent avoir plus souvent obtenu un accord auprès d'une banque X après avoir essuyé le refus d'une banque Y.

Tableau 4.3 Demande de crédit bancaire pendant les 12 derniers mois: Région flamande versus Région wallonne

	% des répondants	
	Région flamande	Région wallonne
Demande de crédit bancaire		
Demande d'un crédit bancaire pour financer des investissements	52% (N=246)	52,6% (N=97)
Demande d'un crédit bancaire pour financer l'activité courante	25,4% (N=244)	28,4% (N=95)
Demande introduite auprès de plusieurs banques	37,9% (N=145)	54,5% (N=55)
Obtention de crédit bancaire		
Refus d'octroi de crédit bancaire	8,7% (N=241)	11,7% (N=94)
Accord de la banque X après un refus de la banque Y	4,3% (N=231)	9,1% (N=88)

4.6. Types de crédits bancaires

Une question portant sur les types de crédits bancaires demandés au cours des 12 derniers mois a révélé que les répondants faisaient essentiellement appel à des crédits bancaires à long terme.

Le tableau 4.4. montre que, dans le cas des sociétés, il s'agit principalement de crédits d'investissement (55,5%). En ce qui concerne le crédit à court terme, c'est un crédit de type 'straight loan' qui est le plus souvent octroyé (31,4%).

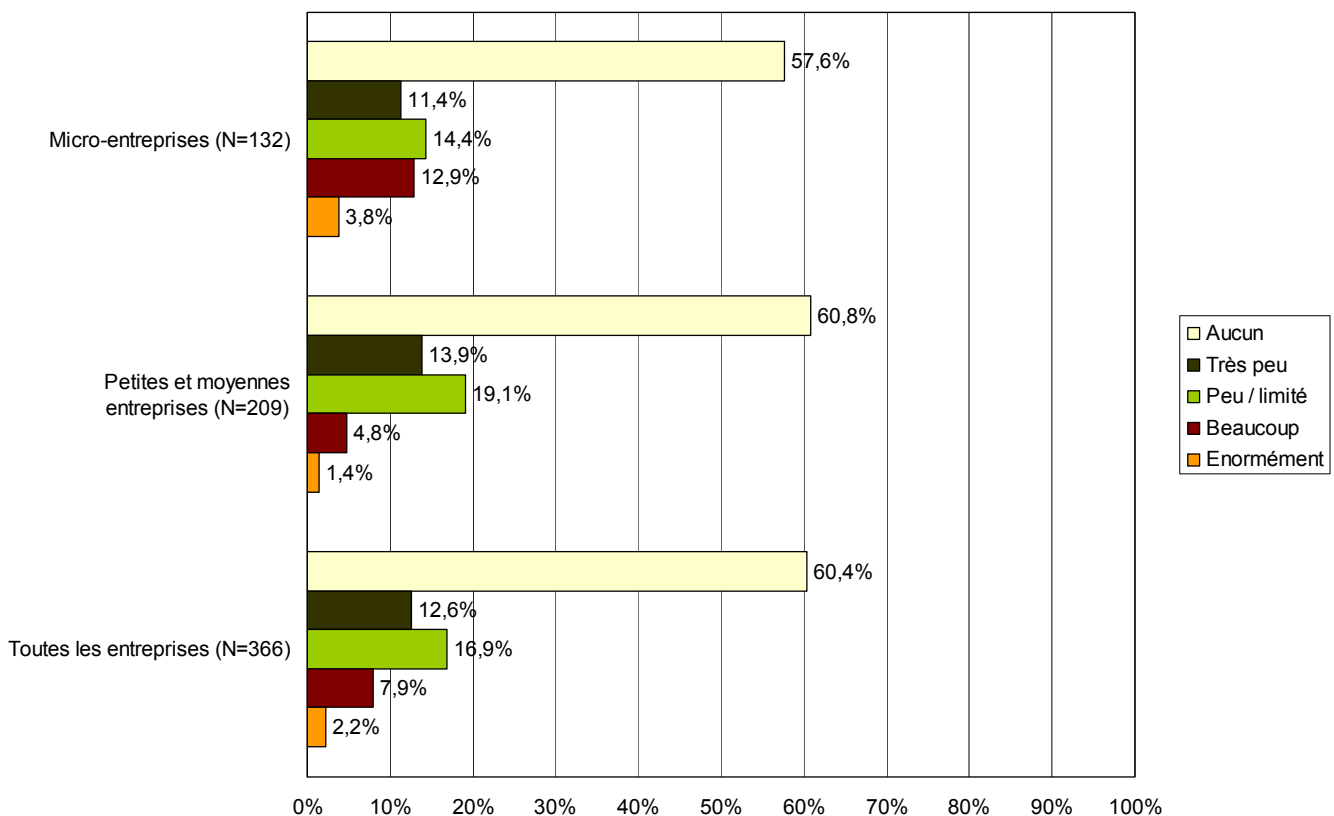
Tableau 4.4 Demandes de crédit bancaire pendant ces 12 derniers mois selon le type de crédit (sociétés)

Crédit bancaire demandé	% des répondants
Crédit bancaire à long terme (N=274)	62,4%
Crédit d'investissement (N=245)	55,5%
Autre (N=244)	4,1%
Crédit bancaire à court terme (N=274)	47,1%
Crédit de caisse (N=260)	18,5%
Straight loan (N=258)	31,4%
Autre (N=257)	3,9%

4.7 Problèmes pour l'obtention de financement bancaire

A la question de savoir si les répondants avaient déjà rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire, 59,5% d'entre eux répondent qu'ils n'en ont rencontré aucun (voir Figure 4.11). Respectivement 12,6% et 16,9% déclarent avoir rencontré très peu et peu de problèmes. 10,1% des entreprises interrogées ont dû faire face à beaucoup voire à énormément de problèmes.

Figure 4.11 Dans quelle mesure l'entrepreneur a-t-il rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire?



Les micro-entreprises rencontrent plus de problèmes pour obtenir un financement bancaire. La part des micro-entreprises rencontrant beaucoup ou énormément de problèmes (16,7%) est presque trois fois plus grande qu'en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises (6,2%).

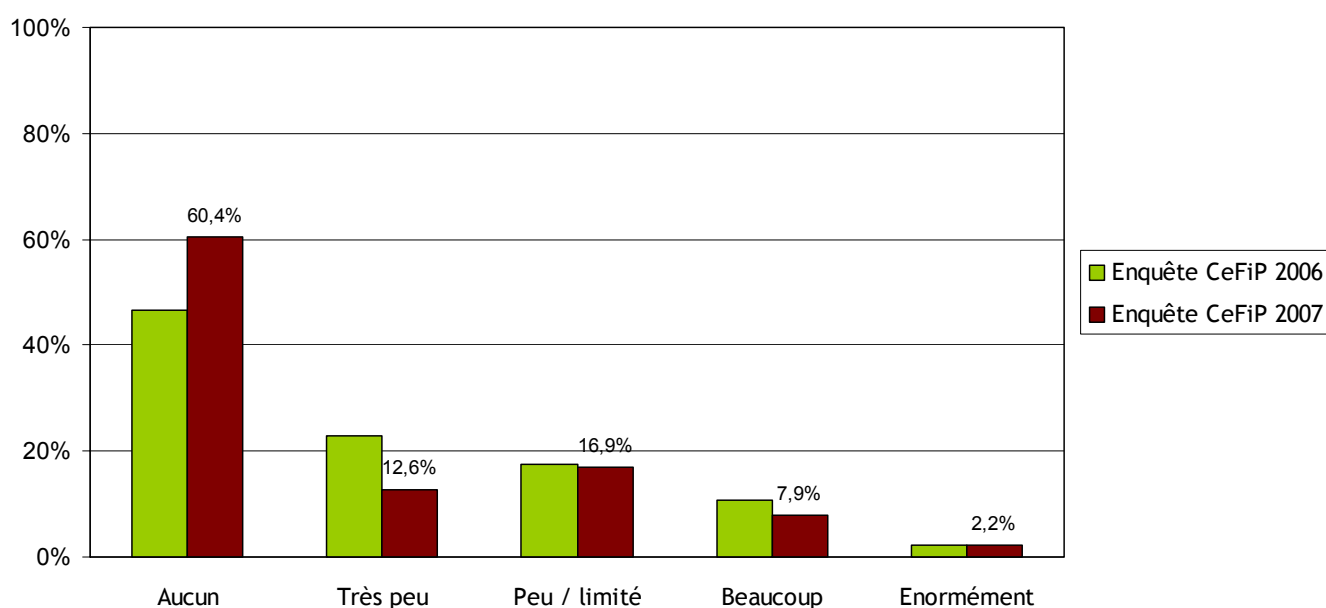
Le tableau 4.5 subdivise la figure 4.11 entre région flamande et région wallonne. Les résultats ne permettent pas de déceler de différences significatives d'un point de vue statistique en ce qui concerne les problèmes éventuels rencontrés pour l'obtention d'un financement bancaire. D'une part, un plus faible pourcentage de répondants wallons signale n'avoir rencontré aucun problème mais, d'autre part, moins de répondants wallons déclarent avoir été confrontés à beaucoup ou à énormément de problèmes.

Tableau 4.5 Problèmes pour obtenir un financement bancaire: Région flamande versus Région wallonne

Problèmes	(% des répondants)	
	Région flamande (N=228)	Région wallonne (N=84)
Aucun	63,2%	54,8%
Très peu	11,4%	16,7%
Peu / limité	15,4%	20,2%
Beaucoup	7,5%	6,0%
Enormément	2,6%	2,4%
TOTAL	100%	100%

Si l'on compare les chiffres de cette année avec ceux de l'année passée (Figure 4.12), on constate que de plus nombreux répondants déclarent n'avoir rencontré aucun problème dans la cadre de l'obtention d'un financement bancaire (60,4% contre 46,6%). Le nombre de répondants signalant avoir rencontré beaucoup voire énormément de problèmes a également diminué (10,1% contre 13%).

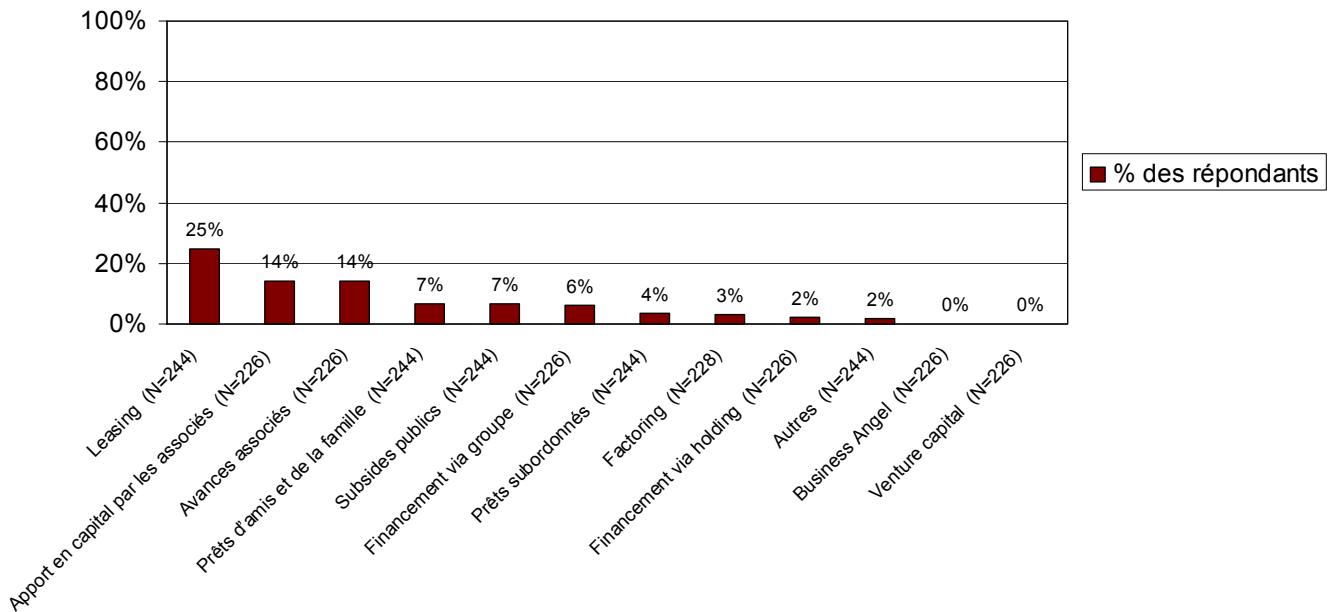
Figure 4.12 Problèmes pour obtenir un financement bancaire



4.8. Autres sources de financement

L'enquête aborde également l'utilisation de modes de financement externes autres que le crédit bancaire (voir figure 4.13).

Figure 4.13 Recours à d'autres moyens de financement pendant les 12 derniers mois



Il ressort de la figure ci-dessus que les entreprises ont recouru de manière limitée à d'autres sources de financement externe au cours des 12 derniers mois. Les résultats indiquent que les entreprises répondantes ont principalement fait appel au leasing (25%). Les avances et l'apport en capital des associés viennent en deuxième position ex æquo avec 14%. Les prêts d'amis et les subsides publics viennent ensuite, tous deux avec 7%. Le financement via le groupe prend la sixième place avec 6%. Les sociétés interrogées n'ont pas eu recours aux Business Angels ni au Venture capital.

4.9 Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Sur base des réponses obtenues, nous avons cherché à savoir s'il existait des différences statistiquement significatives entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Nous avons relevé les différences notoires suivantes :

- Moins de micro-entreprises déclarent avoir mené des projets d'investissement au cours des 12 derniers mois; plus de micro-entreprises envisagent de ne pas modifier leur comportement d'investissement au cours des 12 prochains mois.
- Un plus grand pourcentage de micro-entreprises admet n'avoir pas pu réaliser un investissement prévu en raison de problèmes de financement.
- Les micro-entreprises introduisent moins souvent une demande de crédit auprès de plusieurs banques
- Les micro-entreprises ont été plus souvent confrontées à un refus lors d'une demande de crédit bancaire
- Les micro-entreprises disent avoir rencontré plus de problèmes dans le cadre de l'obtention d'un financement bancaire.
- Les micro-entreprises déclarent avoir introduit moins de demandes de crédit à court terme, et plus particulièrement, moins de demandes de straight loans.
- Les micro-entreprises font plus souvent appel à un apport en capital par les associés, à des avances associés et aux prêts consentis par des amis et par la famille. Elles ont moins fortement recours au financement via le groupe ou le holding.

4.10. Différences entre Flandre et Wallonie

Sur base des réponses obtenues, nous avons cherché à savoir s'il existait des différences significatives d'un point de vue statistique entre les PME flamandes et wallonnes. Nous avons relevé les différences significatives suivantes en ce qui concerne l'accès au financement et l'attitude de la banque :

- Un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes affichent leur intention de réduire leurs investissements dans un avenir proche
- Proportionnellement, de plus nombreuses entreprises wallonnes ont introduit une demande de crédit auprès de plusieurs banques.
- Les entreprises wallonnes ont été plus souvent confrontées à un refus de demande de crédit. La différence avec les entreprises flamandes n'est toutefois pas significative.
- Les entreprises wallonnes ont plus fréquemment obtenu un crédit auprès d'une banque après avoir essayé le refus d'une autre banque pour la même demande.
- Les entreprises wallonnes ont plus fortement recours au crédit de caisse mais moins fortement à d'autres modes de financement à court terme.

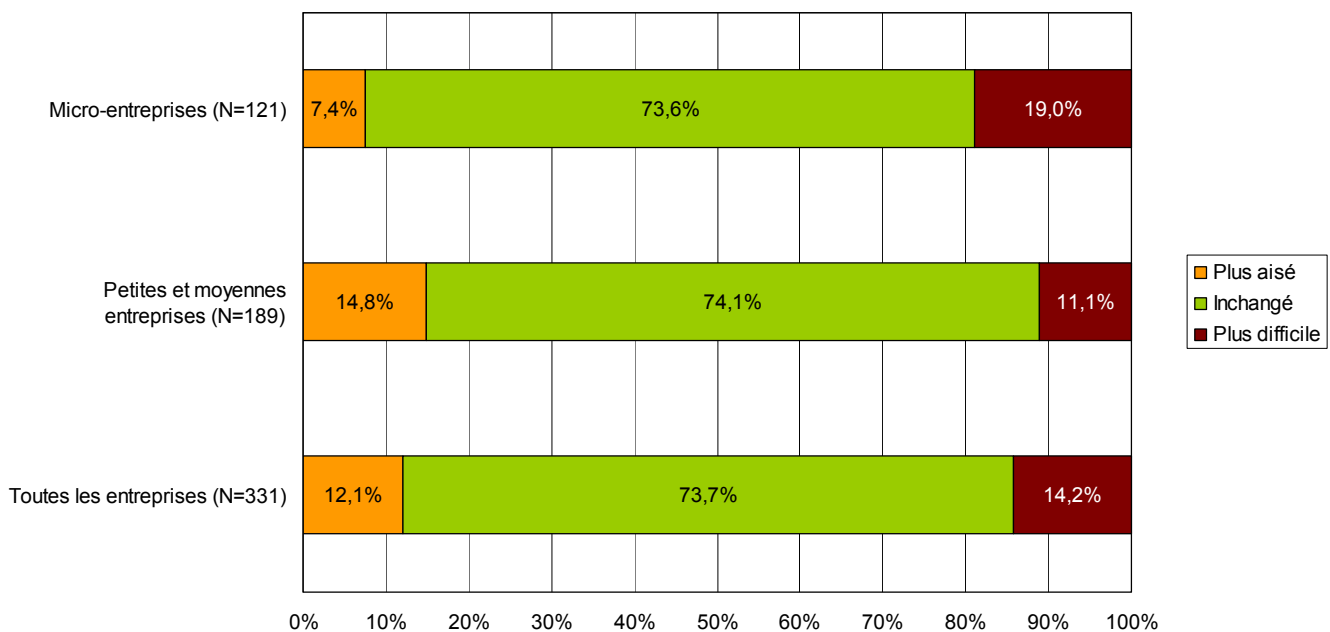
V. Octroi de crédit et prestation de services

Comme le montre le chapitre précédent, les répondants font souvent appel au financement bancaire. Cette partie examine la relation qu'entretient la PME avec son principal pourvoyeur de crédit, à savoir le banquier. Nous avons notamment étudié l'évolution en matière d'accès au crédit bancaire, de prélèvement des lignes de crédit, de garanties nécessaires et de qualité du service fourni par le banquier.

5.1. Evolution de l'accès au crédit bancaire

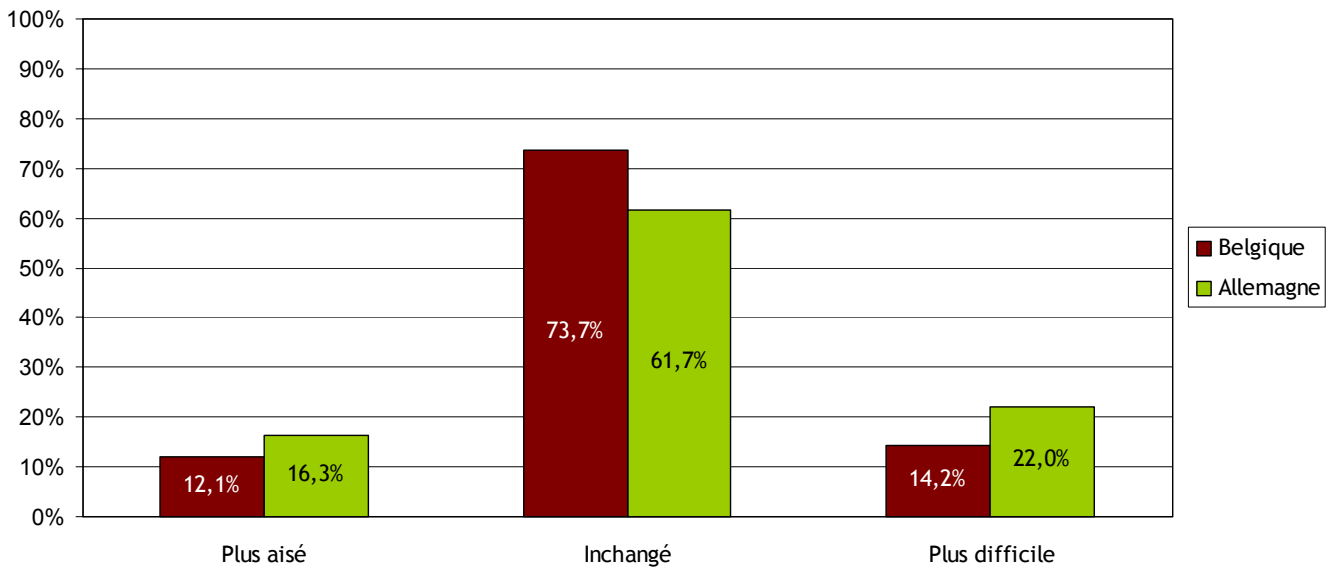
Nous avons tout d'abord interrogé les entreprises afin de savoir dans quelle mesure l'accès au crédit bancaire avait évolué au cours des 12 derniers mois. 12,1% des répondants ont déclaré que l'accès au crédit bancaire était devenu plus aisé. Selon 73,7% d'entre eux, il est resté inchangé. Enfin, 14,2% des répondants ont témoigné d'une évolution négative.

Figure 5.1 Evolution de l'accès au crédit pendant les 12 derniers mois: micro-entreprises versus petites et moyennes entreprises



Résultat remarquable, le pourcentage de micro-entreprises témoignant d'un accès plus aisé au financement bancaire (7,4%) ne représente que la moitié du taux observé pour les petites et moyennes entreprises (14,8%). On observe le phénomène contraire en ce qui concerne les répondants signalant un accès plus difficile au financement bancaire : 19% pour les micro-entreprises et 11,1% pour les petites et moyennes entreprises).

Figure 5.2 Evolution de l'accès au crédit bancaire pendant les 12 derniers mois: Belgique versus Allemagne



Source: CeFiP pour la Belgique et KfW Bankengruppe pour l'Allemagne (2007).

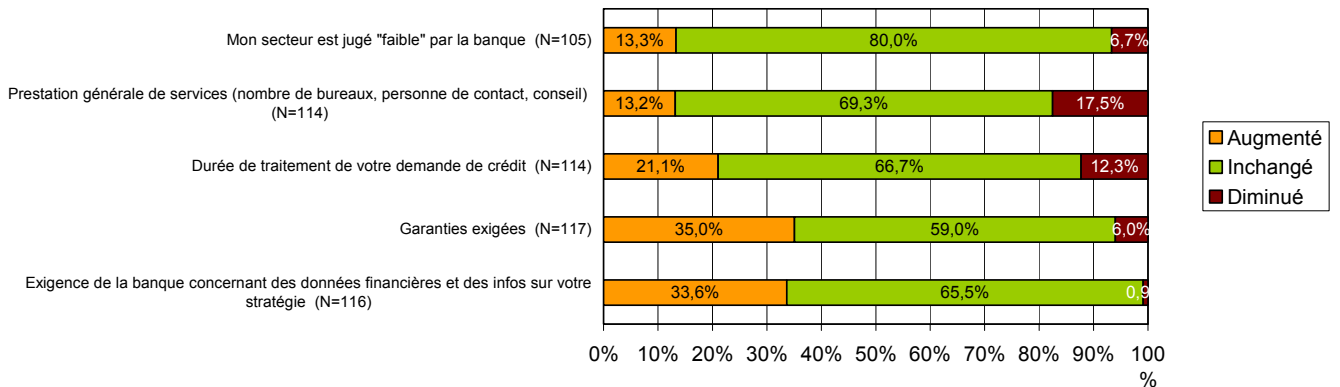
Si l'on compare ces résultats avec ceux observés en Allemagne, on constate qu'une plus grande proportion d'entreprises allemandes ont observé une modification (dans les deux sens) de l'accès au crédit bancaire (38,3% contre 26,3% en Belgique).

L'avis des PME a ensuite été demandé à propos de quelques points spécifiques. Les données présentées à la figure 5.3. montrent clairement que la majorité des répondants a perçu peu de modifications en matière d'accès au crédit bancaire au cours des 12 derniers mois. 31,3% des répondants ont pourtant observé, au cours de l'année écoulée, un accroissement des exigences des banques quant aux données financières et aux informations relatives à la stratégie commerciale de l'entreprise. On peut expliquer cette situation comme étant une conséquence des accords de Bâle II. Pas moins de 26,4% des répondants estiment que plus de garanties sont exigées. En ce qui concerne la qualité du service en général, 15,1% des répondants affirment qu'elle s'est détériorée au cours de l'année écoulée. 10,1% d'entre eux affirment au contraire que le niveau du service aux entreprises s'est accru.

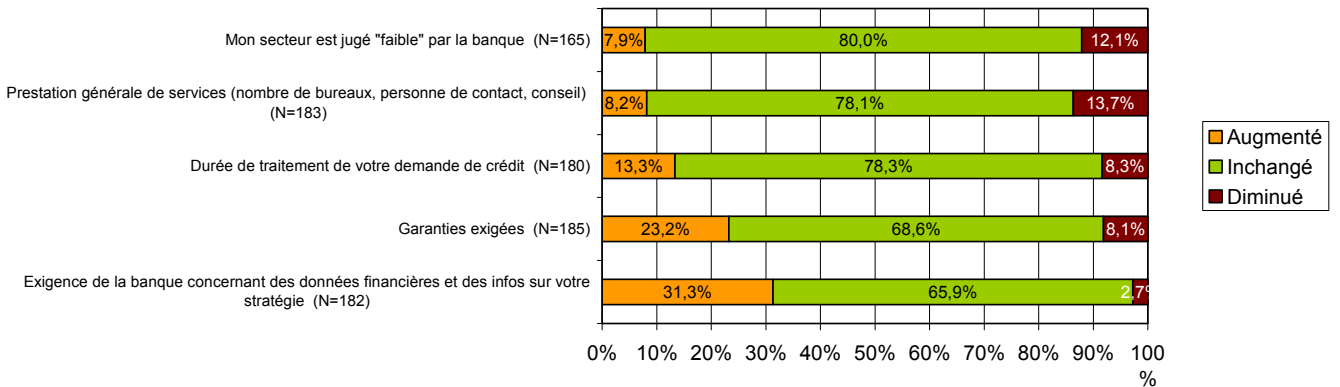
Ces observations ne divergent pas sensiblement entre micro-entreprises et petites et moyennes entreprises. Seule exception : les exigences en matière de garanties ont plus fortement augmenté pour les micro-entreprises (pourcentage de 35%) que pour les petites et moyennes entreprises (pourcentage de 23,2%).

Figure 5.3 Evolution d'une série de points importants dans le cadre de l'accès au crédit bancaire

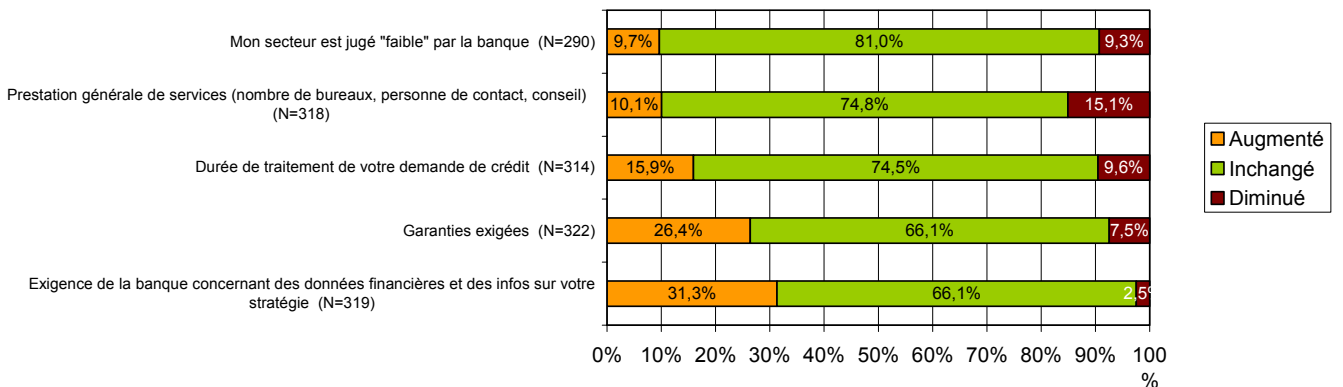
Micro-entreprises



Petites et moyennes entreprises



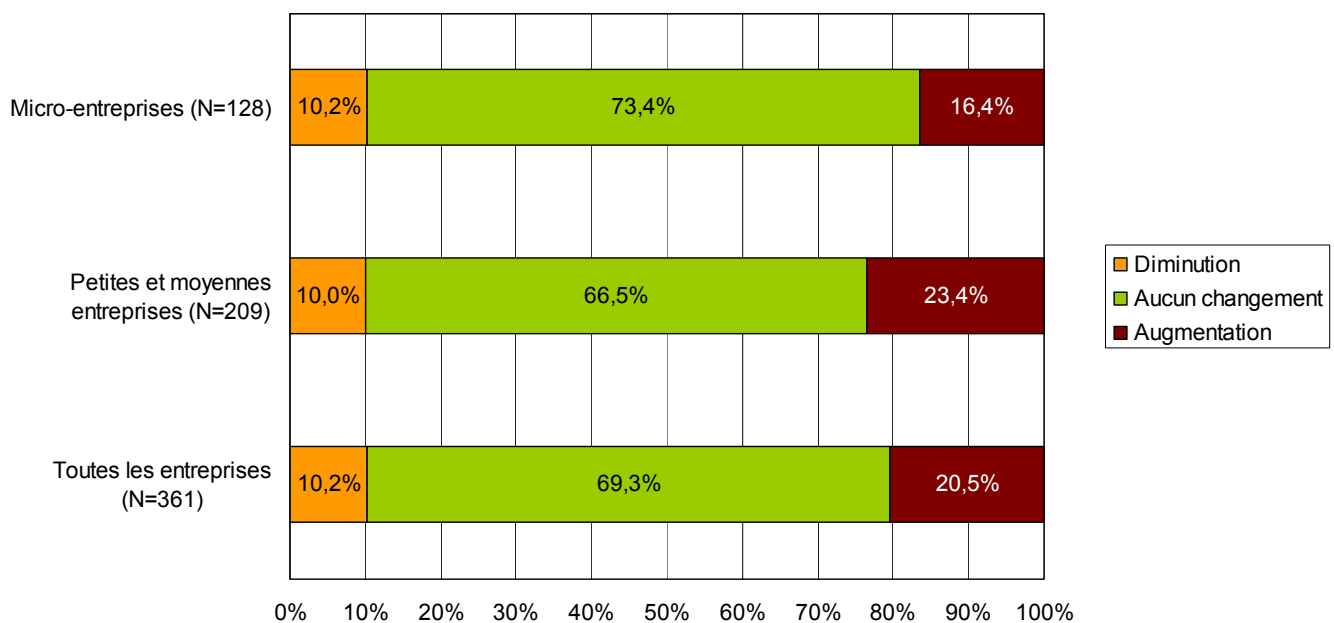
Toutes les entreprises



5.2. Prélèvement des lignes de crédit

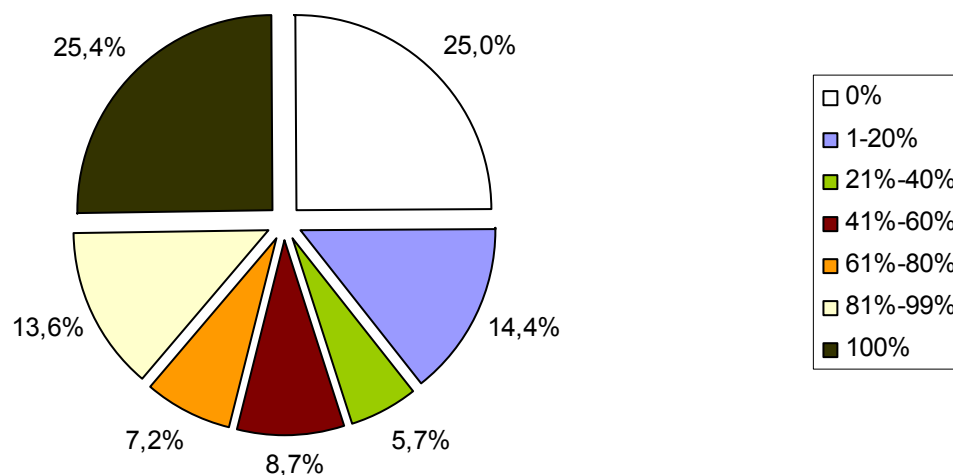
L'enquête a également étudié l'utilisation des lignes de crédit (voir figure 5.4). Les modifications dans le prélèvement des lignes de crédit constituent également un indicateur d'un assouplissement ou d'un durcissement de l'attitude des banques. La majorité des entreprises participantes (69,3%) n'ont pas modifié l'utilisation de leurs lignes de crédit au cours des 12 derniers mois. 10,2% des répondants affirment en avoir réduit l'utilisation alors que 20,5% d'entre eux enregistrent une augmentation des prélèvements. Le fait que plus de PME prévoient une augmentation de leurs lignes de crédit qu'une diminution montre à nouveau que l'accès au crédit s'est développé pour elles de manière positive au cours des 12 derniers mois (Q2 2006 – Q2 2007). Seule nuance à apporter : une plus faible proportion de micro-entreprises signale une augmentation de ses lignes de crédits (16,4% contre 23,4% pour les petites et moyennes entreprises).

Figure 5.4 Evolution des lignes de crédit pendant les 12 derniers mois: micro-entreprises versus petites et moyennes entreprises



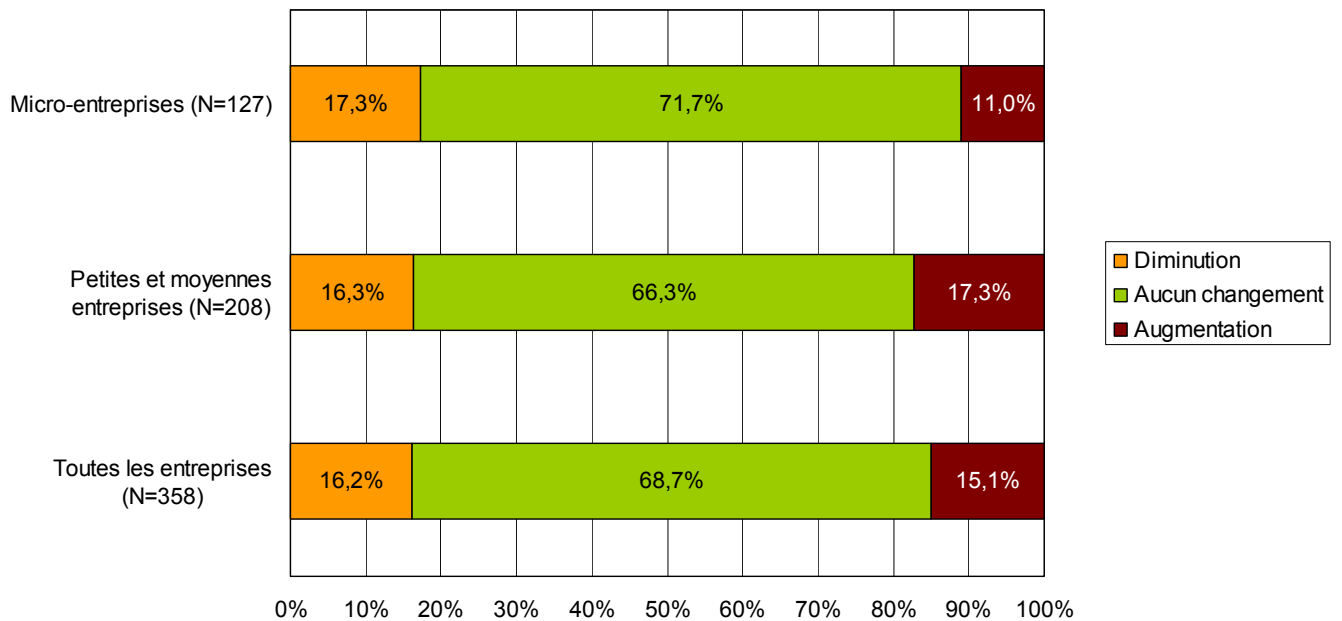
Il ressort de la figure ci-dessous que 25% des répondants n'ont pas du tout prélevé les lignes de crédit accordées. 25,4% d'entre eux déclarent avoir entièrement utilisé les lignes de crédit octroyées. 20,1% de répondants en ont prélevé entre 1 et 40%. 15,9% d'entre eux ont utilisé entre 41% et 80%, et 13,6% des répondants ont prélevé entre 81% et 99% de leurs lignes de crédit.

Figure 5.5 Prélèvement des lignes de crédit octroyées pendant les 12 derniers mois (N=264)



Nous avons également analysé les prévisions des entreprises interrogées en ce qui concerne leurs lignes de crédit (voir figure 5.6). 68,7% des répondants ne prévoient aucune modification substantielle de leurs lignes de crédit au cours des 12 prochains mois. 15,1% d'entre eux entrevoient une augmentation des lignes de crédit, tandis que 16,7% des entreprises interrogées s'attendent à une diminution.

Figure 5.6 Evolution prévue des lignes de crédit pendant les 12 prochains mois: micro-entreprises versus petites et moyennes entreprises

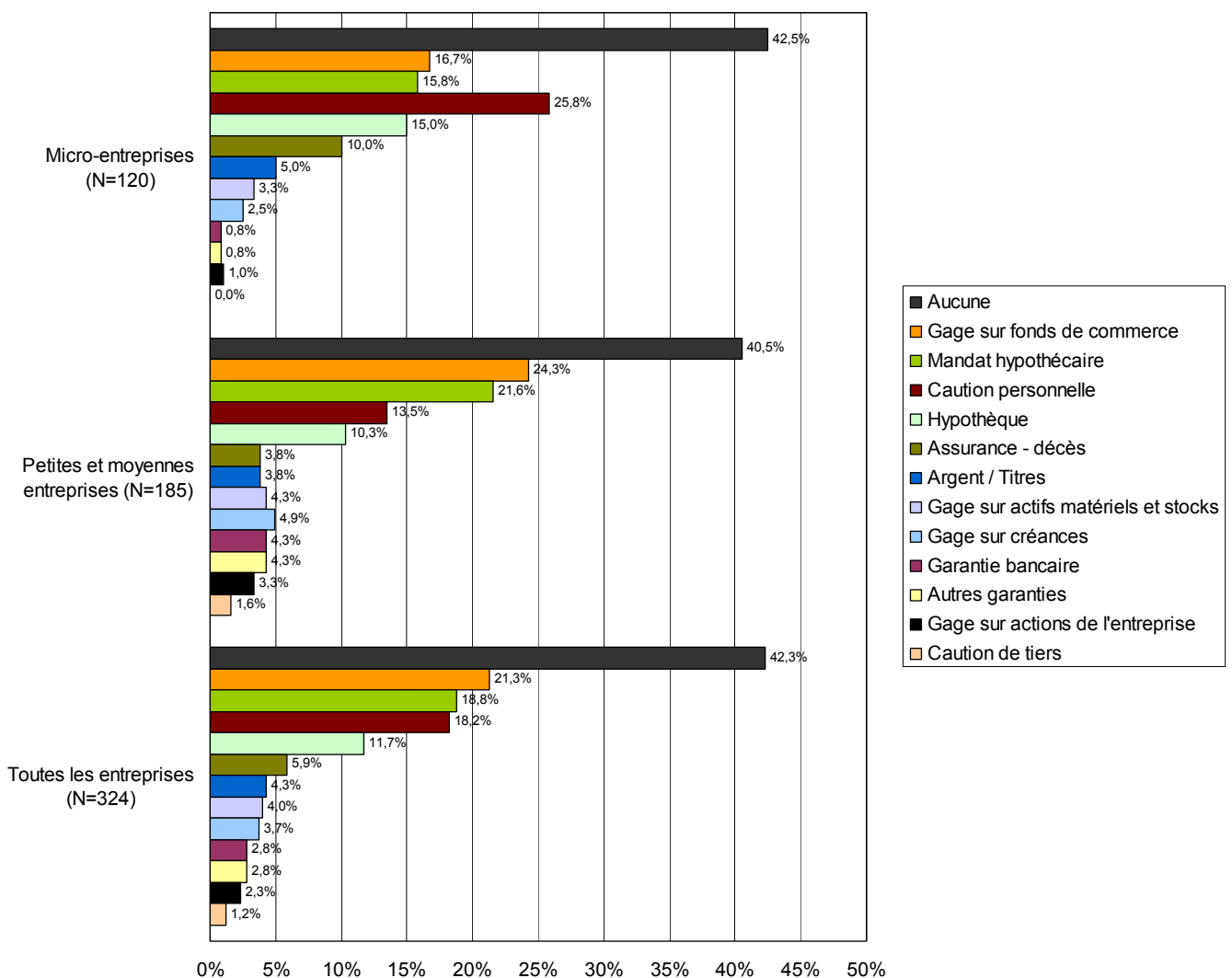


Une plus grande proportion de micro-entreprises s'attend à une diminution des lignes de crédit (17,3%) qu'à une augmentation (11%). Cette intéressante constatation pourrait indiquer une future détérioration de la dynamique d'octroi de crédit.

5.3. Garanties exigées

Nous avons ensuite interrogé les entreprises au sujet des garanties fournies au cours des 12 derniers mois dans le cadre de l'obtention d'un crédit bancaire (voir tableau 5.7). Les garanties jouent un rôle central lors de la décision d'octroi de crédit. Environ 21% des répondants ont déclaré avoir donné leur fonds de commerce en gage. Environ 19% des répondants ont signalé avoir donné leur caution personnelle ou un mandat hypothécaire comme garantie, alors qu'environ 12% d'entre eux ont mentionné avoir accordé une hypothèque. Quelques 41% des entreprises interrogées ont affirmé ne pas avoir dû donner de garanties pour obtenir leur crédit bancaire.

Figure 5.7 Garanties données pendant les 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire



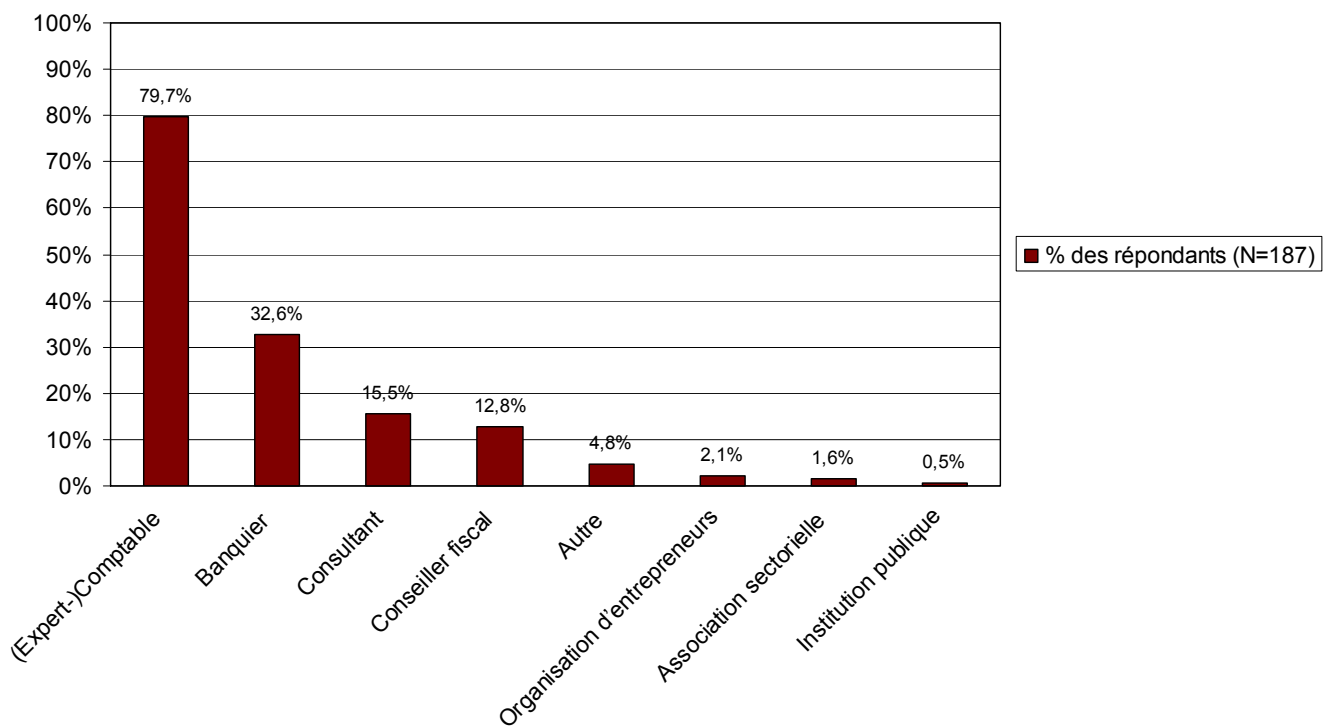
Les micro-entreprises ont plus souvent donné une caution personnelle, une hypothèque, une assurance-décès et de l'argent ou des titres comme garantie que les petites et moyennes entreprises.

Il est également ressorti de l'enquête que la banque ne voyait un problème à accepter certaines garanties que pour 6,1% des répondants. Les entreprises ayant été confrontées à un tel problème invoquent diverses raisons. Le montant de l'hypothèque posait problèmes pour certaines banques ; il s'agissait pour d'autres de la valeur du fonds de commerce. De trop gros emprunts en cours ont également été évoqués. Une entreprise en particulier pense que ses garanties furent sciemment refusées par la banque car la banque en question préférait se débarrasser de ce client. Les répondants ont également invoqué certains problèmes rencontrés en matière de caution personnelle.

5.4. Informations et qualité des services bancaires

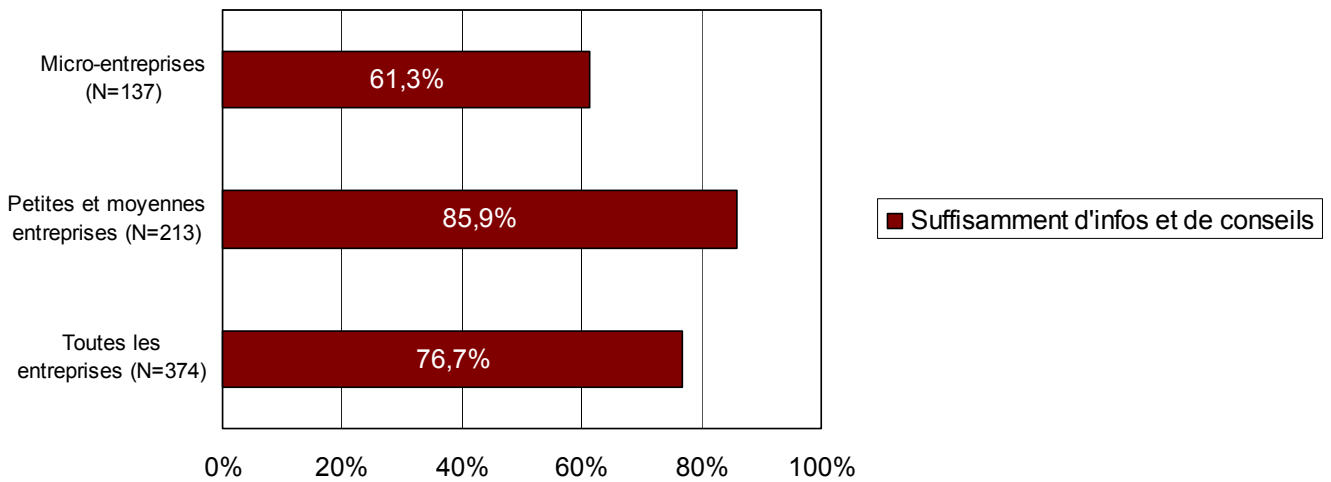
Les entreprises s'appuient souvent sur l'avis de conseillers pour la prise de décisions en matière de financement. L'enquête a tenté d'identifier ces conseillers. 50,8% des répondants déclarent avoir recours à des conseillers externes. Le tableau 3.5 présente leur répartition. Les répondants font le plus souvent appel à un (expert-)comptable (79,7%) et à un banquier (32,6%). Un nombre important d'entreprises, il est vrai dans une proportion inférieure, fait appel à des consultants et à des conseillers fiscaux (15,5% et 12,8%, respectivement). Seuls 2,1% des répondants demandent conseil à une organisation d'entrepreneurs.

Figure 5.8 Conseil lors du choix de financement



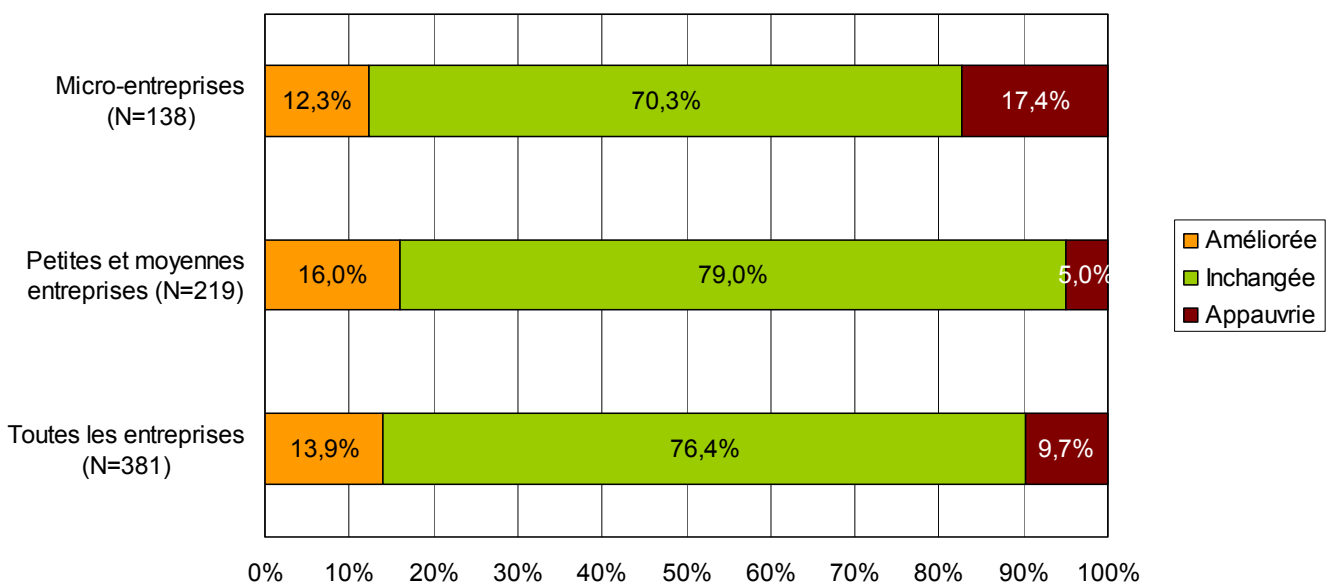
Nous avons également demandé aux entreprises participantes si elles recevaient suffisamment d'informations et de conseils de la part de leur banque en matière de financement (voir figure 5.9). Une grande majorité, à savoir 76,7% d'entre elles, estiment recevoir suffisamment d'informations et de conseils de la part des banques. Une plus petite proportion de micro-entreprises se dit satisfaite des informations et conseils reçus de la banque (61,3% contre 85,9% pour les petites et moyennes entreprises).

Figure 5.9 Votre banque vous donne-t-elle suffisamment d'informations et de conseils en matière de financement?



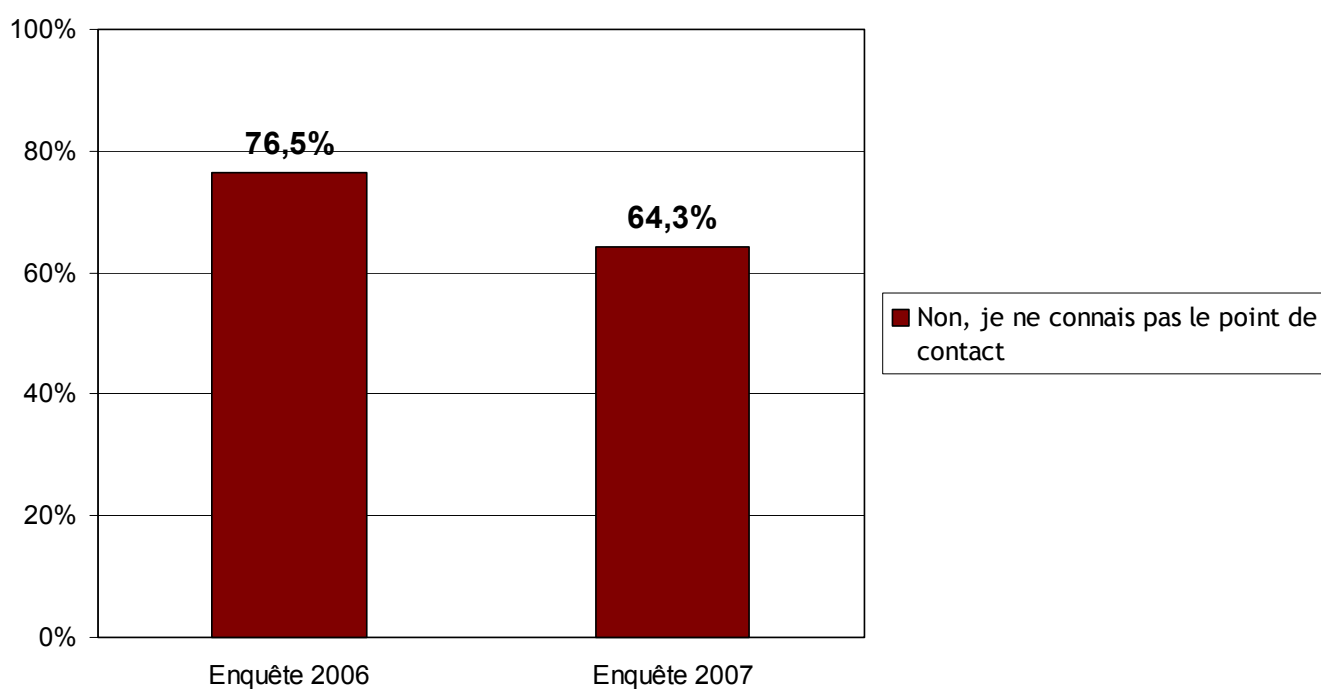
Lorsqu'il s'agit de déterminer l'évolution de la qualité des conseils prodigués par les banques au cours des 12 derniers mois, il apparaît clairement que la majorité des répondants (76,4%) n'a pas observé de changement dans ce domaine (voir figure 5.10). 13,9% des répondants disent avoir relevé une amélioration dans la qualité des conseils fournis par les banques. 9,7% des répondants estiment plutôt que la qualité des conseils s'est détériorée. Les micro-entreprises sont à nouveau moins satisfaites que les petites et moyennes entreprises. 17,4% des micro-entreprises observent une détérioration. Ce pourcentage n'est que de 5% pour les petites et moyennes entreprises.

Figure 5.10 Evolution de la qualité du conseil bancaire pendant les 12 derniers mois



Nous avons enfin voulu savoir si les entreprises étaient au fait de l'existence d'un point de contact auquel s'adresser en cas de plaintes en matière de crédit bancaire⁵. Les réponses révèlent clairement que la majorité d'entre elles (64,3%) ignoraient l'existence du point de contact (voir figure 5.11).

Figure 5.11 Connaissance de l'existence d'un point de contact
Banques-PME pour le traitement des plaintes
(% des répondants, N=347)



⁵ Le lien vers le Point de contact pour le traitement des plaintes est http://www.abb-bvb.be/gen/fr/point_de_contact.htm

5.5. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Nous avons examiné, à partir des réponses obtenues, s'il existait des différences statistiquement significatives entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Nous avons relevé les différences notoires suivantes :

- De plus nombreuses micro-entreprises signalent que l'accès au crédit bancaire est devenu plus difficile au cours des 12 derniers mois.
- Les micro-entreprises sont également plus nombreuses à déclarer que les garanties exigées par les banques ont augmenté et que le délai de traitement d'une demande de crédit s'est allongé.
- Une plus grande proportion de micro-entreprises déclare avoir dû donner une caution personnelle. Elles précisent également que les banques exprimaient plus de réserves quant à l'acceptation de certaines garanties.
- Les micro-entreprises se font moins souvent conseiller par des consultants et plus souvent par des comptables et experts-comptables.
- Les micro-entreprises déclarent plus souvent ne pas recevoir suffisamment d'informations ni de conseils de la banque quant au choix de financement.
- De plus nombreuses micro-entreprises indiquent également que la qualité des conseils s'est détériorée.
- Les micro-entreprises sont moins au fait de l'existence d'un point de contact pour l'introduction de plaintes relatives aux crédits bancaires.

5.6. Différences entre Flandre et Wallonie

En nous fondant sur les réponses apportées par les participants, nous avons examiné les différences significatives d'un point de vue statistique entre PME flamandes et wallonnes. En matière d'octroi de crédit et de prestation de services, nous avons relevé les différences significatives suivantes :

- Les entreprises wallonnes font moins souvent appel à des conseillers externes lors d'un choix de financement.
- Les entreprises wallonnes ont recours aux conseillers fiscaux dans une plus large mesure que les entreprises flamandes; ces dernières font plus appel à des (experts-)comptables et à des banquiers.
- De plus nombreuses entreprises flamandes déclarent avoir reçu suffisamment d'informations de la part des banques à propos du financement de leur société
- Proportionnellement, de plus nombreuses entreprises flamandes connaissent l'existence d'un point de contact pour l'introduction de plaintes.
- Un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes estime que le niveau de services bancaires en général (nombre d'agences bancaires, personnes de contact, conseils) s'est amélioré.
- Les entreprises wallonnes sont confrontées, dans une bien plus large mesure, à des problèmes d'acceptation de certaines garanties.

VI. Rating et scoring

Le contrôle du risque constitue pour les banques le principe essentiel de l'octroi de crédit. C'est pourquoi les PME sont de plus en plus confrontées à la problématique du rating (interne) et du scoring. Le rating et le scoring d'une entreprise sont des concepts qui déterminent le coût du crédit et qui influencent également l'octroi (ou le refus d'octroi) d'un crédit bancaire.

6.1. L'entreprise a-t-elle un rating ?

L'enquête a cherché à savoir si les entreprises disposaient d'un rating ou scoring auprès de leurs banques. Le tableau 6.1 montre que la majorité des répondants (59,4%) affirme ne pas être au courant de l'existence d'un éventuel rating à la banque. 20,3% d'entre eux disposent effectivement d'un rating à la banque, les 20,3% restants pensent qu'ils n'en ont pas. Bien que les petites et moyennes entreprises obtiennent ici un meilleur résultat que les micro-entreprises, on constate de manière générale qu'une très faible proportion des entreprises est au courant de l'existence d'un rating auprès de leur banque. Cela démontre le manque de communication existant entre banques et entreprises.

Figure 6.1 Avez-vous un rating/scoring auprès d'une banque?

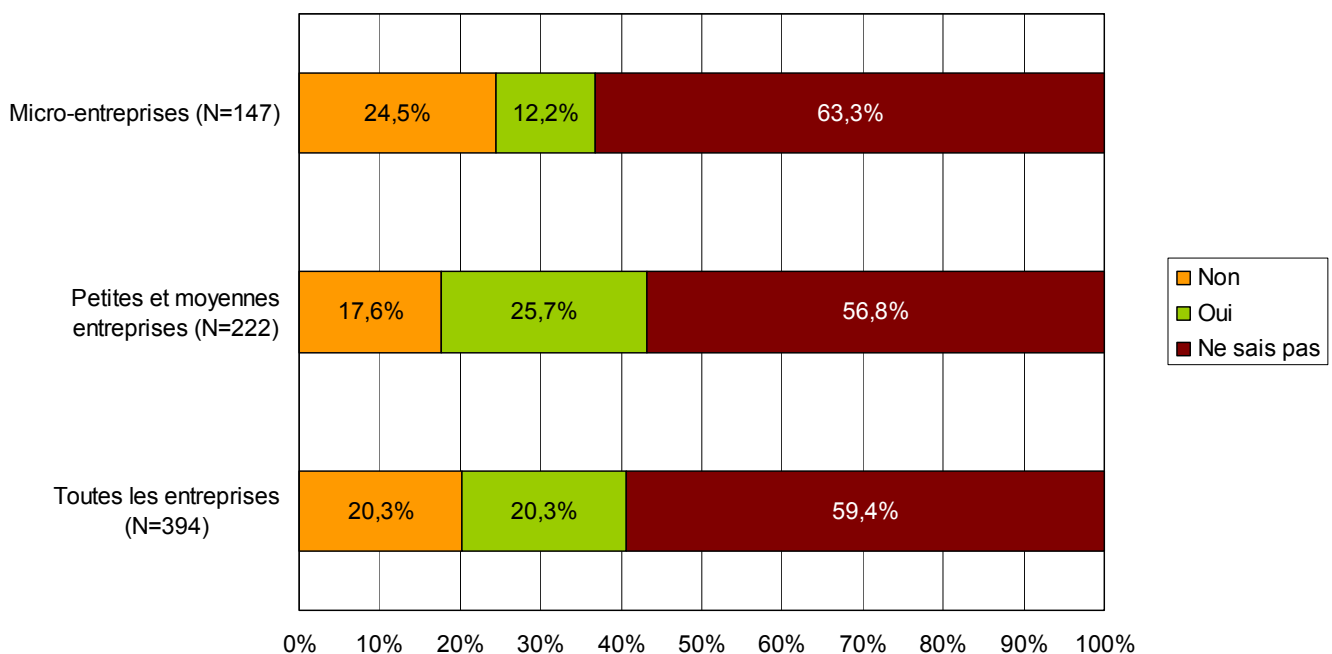
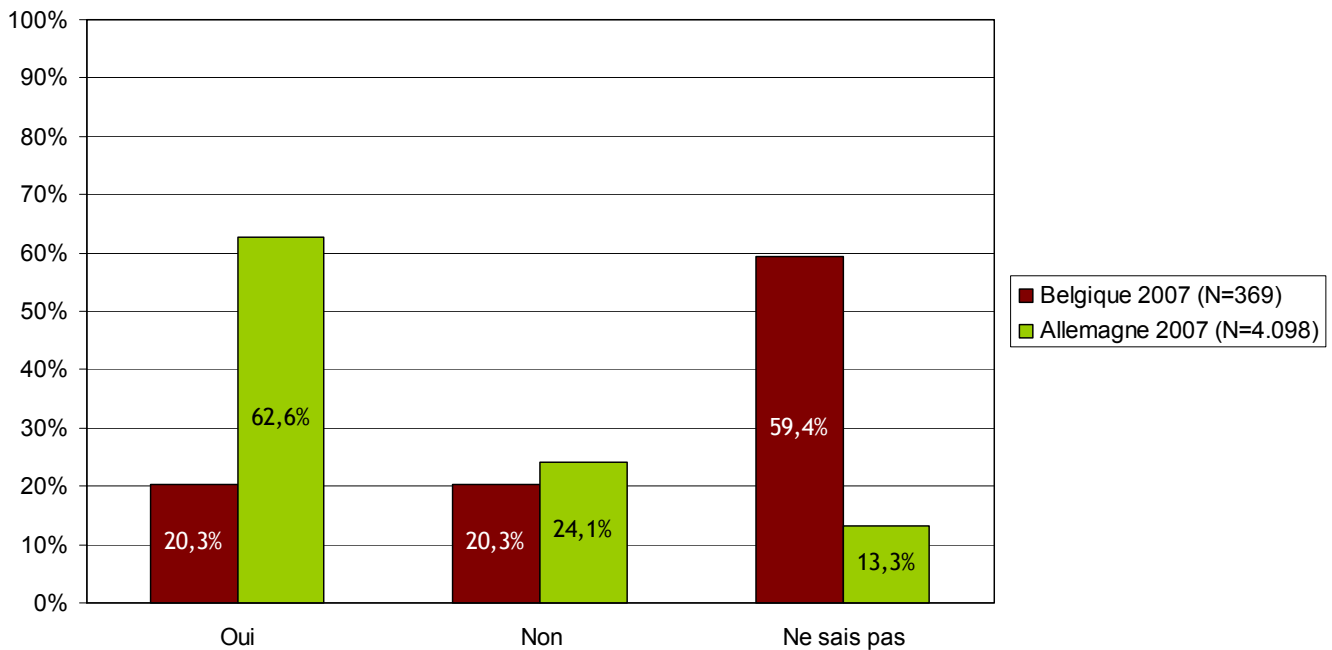


Figure 6.2 Avez-vous un rating/scoring auprès d'une banque?



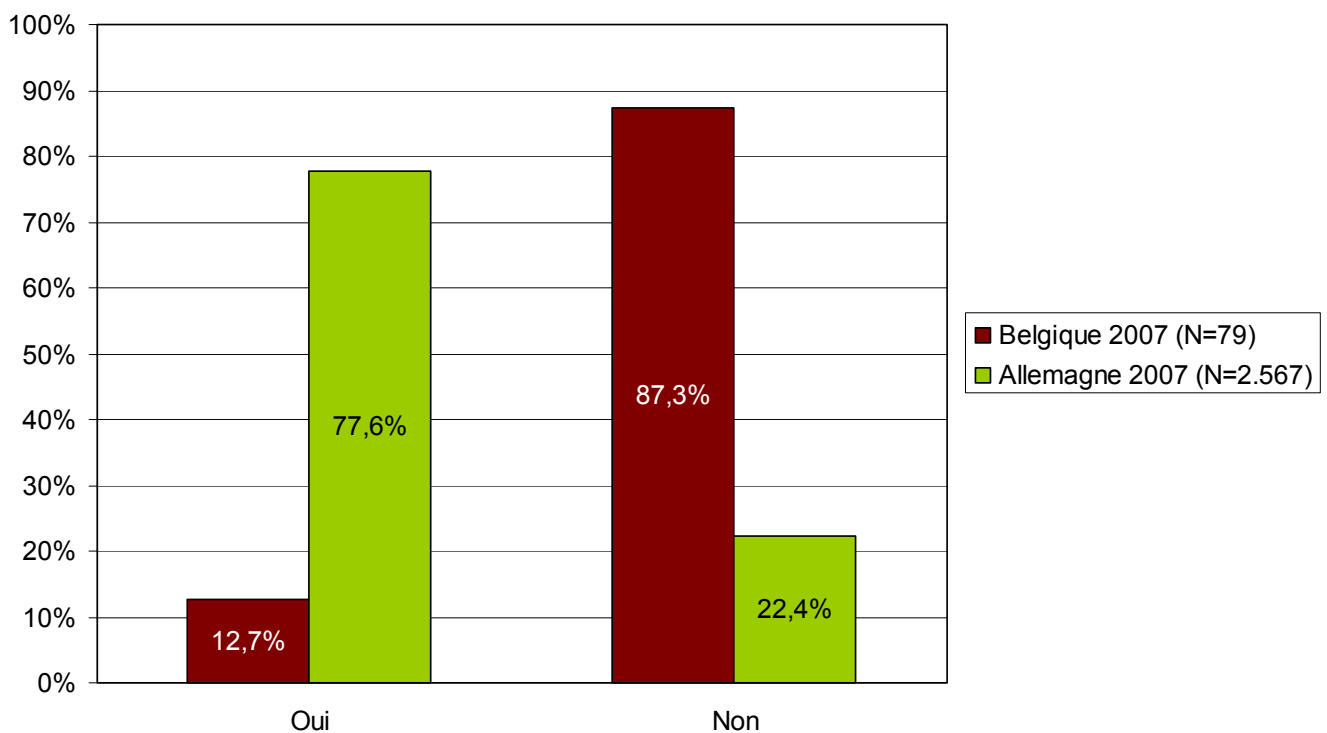
Source: CeFiP pour la Belgique et KfW Bankengruppe pour l'Allemagne (2007).

Cette constatation est soutenue par les résultats de la figure 6.2. Seules 20,3% des entreprises disent avoir un rating auprès de leur banque. Elles seraient plus du triple dans ce cas en Allemagne (62,6% en 2007).

6.2. L'entrepreneur connaît-il son rating ?

Nous avons ensuite demandé aux entreprises si elles connaissent leur rating ou scoring. Seuls 12,7% des entreprises connaissent le rating que la banque leur attribue (voir figure 6.3). 87,3% des répondants qui ont (ou auraient) un rating, n'ont pas pu le spécifier. Ce pourcentage s'élève en Allemagne à 22,4%.

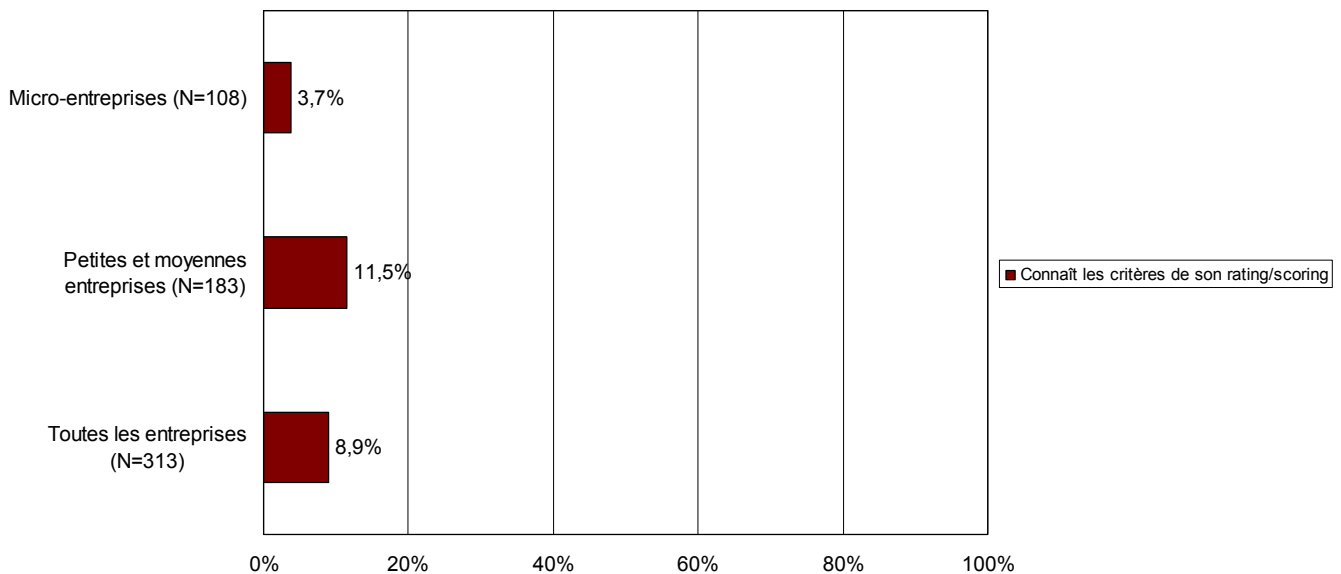
Figure 6.3 Quand l'entrepreneur sait qu'il a un rating/scoring auprès d'une banque, le connaît-il?



6.3. L'entrepreneur connaît-il les critères de son rating/scoring ?

Pour attribuer un rating ou scoring à une entreprise particulière, les institutions financières se basent sur une série de critères. L'enquête démontre qu'une très grande majorité des répondants, soit 91,1%, ne connaît pas les critères utilisés par les banques pour déterminer ces paramètres (voir figure 6.4).

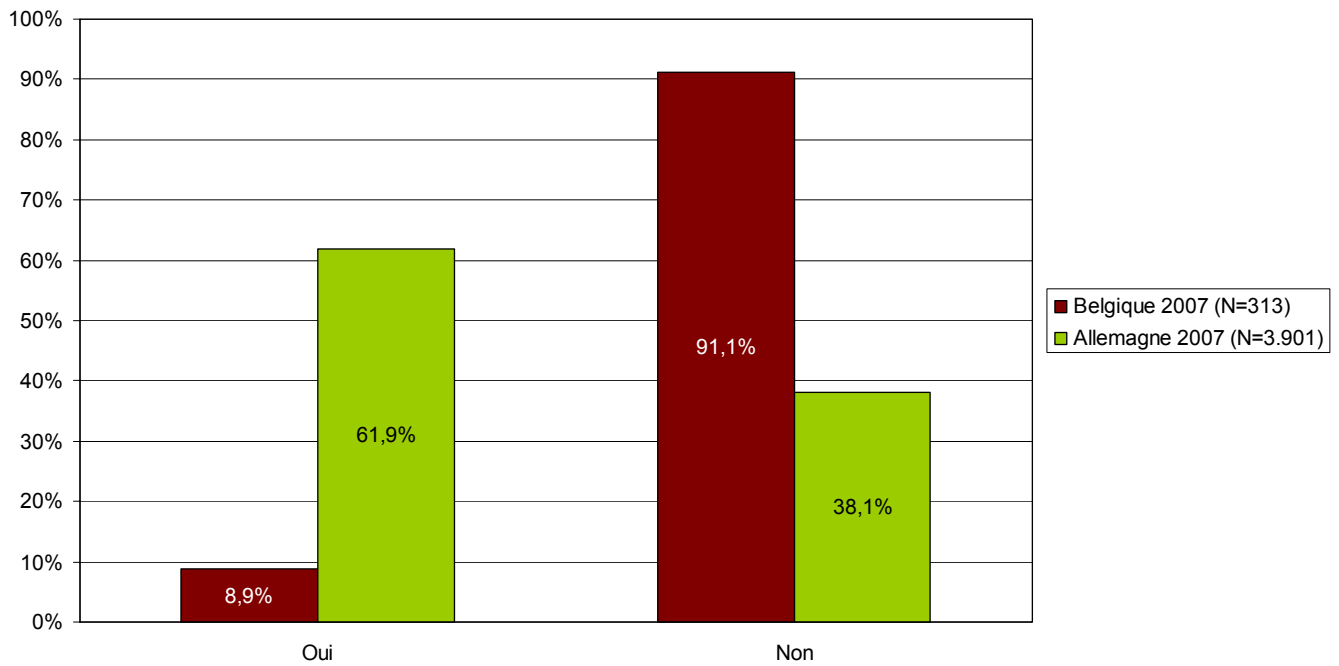
Figure 6.4 L'entrepreneur connaît-il les critères de son rating/scoring



Seuls 8,9% des entreprises belges connaissent donc les critères de rating utilisés par la banque. Les plus grandes entreprises les connaissent bien mieux que les plus petites entreprises : environ 11,5% des petites et moyennes entreprises connaissent les critères de rating contre 3,7% des micro-entreprises.

Selon les résultats obtenus par KfW, 61,9% des entreprises allemandes connaissent les critères de rating/scoring. Ce pourcentage est donc 6 fois supérieur à celui observé en Belgique (voir figure 6.5).

Figure 6.5 L'entrepreneur connaît-il les critères sur lesquels la banque base son rating/scoring

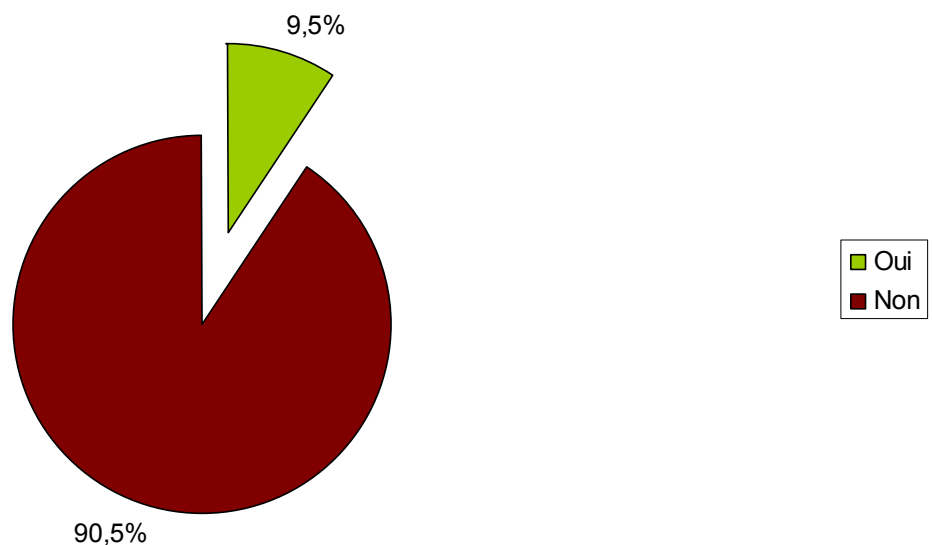


Source: CeFiP pour la Belgique et KfW Bankengruppe pour l'Allemagne (2007).

6.4. Communication de la banque sur le rating/scoring

Il semble également que les banquiers soient manifestement peu enclins à informer les entreprises sur leur rating (interne) et scoring. 90,5% des entreprises interrogées affirment en effet n'avoir jamais discuté de ce sujet avec leurs banquiers. Les 9,5% restants affirment avoir reçu des informations à ce sujet (voir figure 6.6).

Figure 6.6 La banque a déjà abordé le sujet du rating/scoring avec l'entrepreneur (% des répondants, N=337)



Nous avons ensuite demandé à ces répondants pourquoi le banquier les avaient informés de leur rating. La liste ci-dessous rassemble les principales réponses données :

- À titre purement indicatif
- Communication à l'occasion d'une demande de crédit
- Refus d'augmentation de crédit
- Lors d'une discussion sur la marge appliquée au taux d'intérêt
- Au cours d'une discussion à propos de la limitation des investissements à réaliser ultérieurement.

6.5. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Nous avons examiné, à partir des réponses obtenues, s'il existait des différences statistiquement significatives entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Nous avons relevé les différences notoires suivantes :

- Une plus grande part des micro-entreprises ignorent si elles possèdent un rating ou bien affirment qu'elles n'en ont pas.
- Moins de micro-entreprises connaissent les critères sur base desquels le rating/scoring est déterminé.

6.6. Différences entre Flandre et Wallonie

En nous fondant sur les réponses apportées par les participants, nous avons examiné les différences significatives d'un point de vue statistique entre PME flamandes et wallonnes. En matière de rating/scoring, nous avons relevé les différences significatives suivantes :

- De plus nombreuses entreprises flamandes déclarent avoir un rating auprès de leur banque. La majorité des entreprises wallonnes affirme ne pas être au courant de l'existence d'un rating pour leur société.

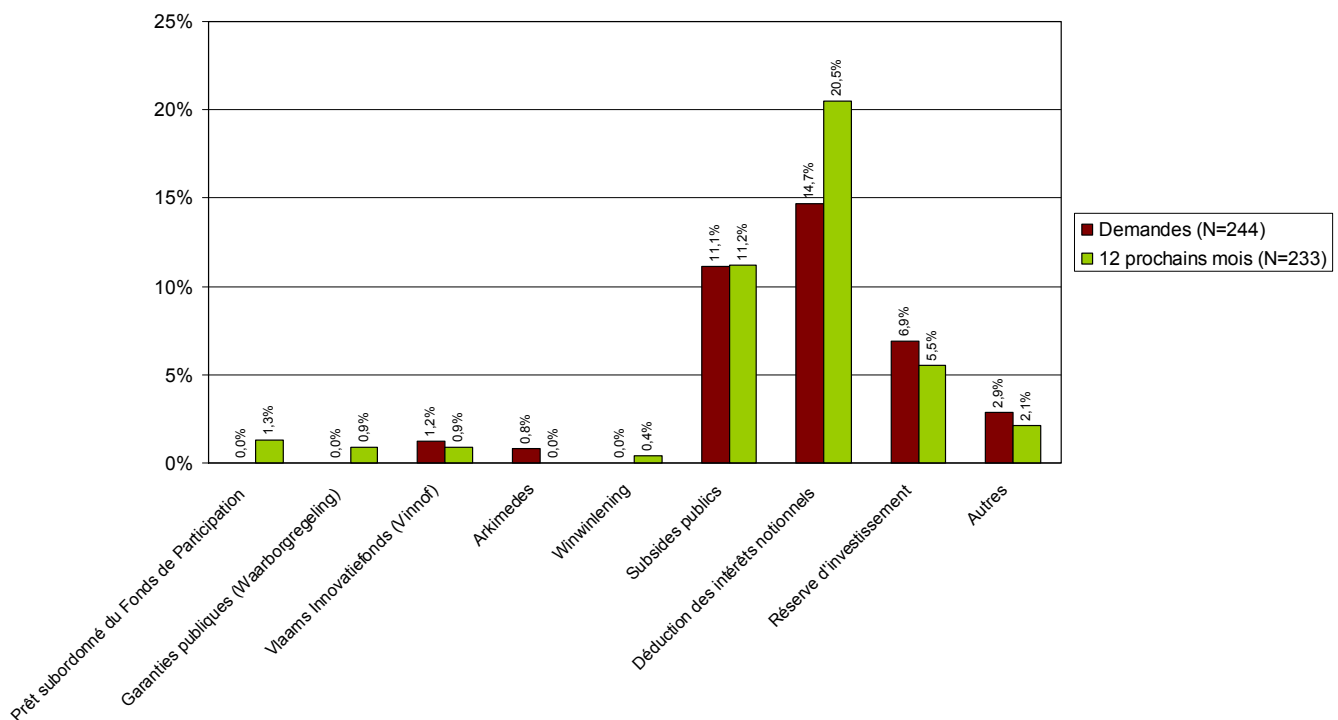
VII. Mesures publiques

L'enquête examine également le recours à diverses mesures publiques. Les entreprises participant à l'enquête ont été priées d'indiquer pour quelles aides publiques elles avaient introduit une demande et le cas échéant obtenu un accord au cours des 12 derniers mois. Nous avons en outre souhaité déterminer dans quelle mesure les entreprises comptaient recourir à ces mesures à l'avenir (pour les 12 prochains mois). Les initiatives diffèrent selon la région, un questionnaire adapté fut envoyé, permettant ainsi une analyse des résultats par région.

7.1. Région flamande

En Flandre, 71,7% des entreprises interrogées n'ont introduit aucune demande de recours à une mesure publique au cours des 12 derniers mois. Nous avons demandé aux 28,3% restants pour quelle mesure ils avaient introduit une demande au cours de l'année écoulée. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats.

Figure 7.1 Région flamande: Mesures publiques demandées pendant les 12 derniers mois et demandes prévues pour les 12 prochains mois (% des répondants)



La déduction des intérêts notionnels est la mesure rencontrant le plus de succès en Flandre (14,7%). Les subventions publiques viennent en deuxième place avec 11,1% des répondants. 6,9% des répondants ont eu recours à la réserve d'investissement durant

l'année écoulée. Seul un nombre limité de répondants a introduit une demande auprès du Vlaams Innovatiefonds (1,2%) et a bénéficié d'Arkimedes (0,8%) Aucunz des entreprises de l'échantillon n'a introduit, ces 12 derniers mois, de demande auprès du Fonds de participation, de demande de recours à la Waarborgregeling ou de demande de Winwinlening.

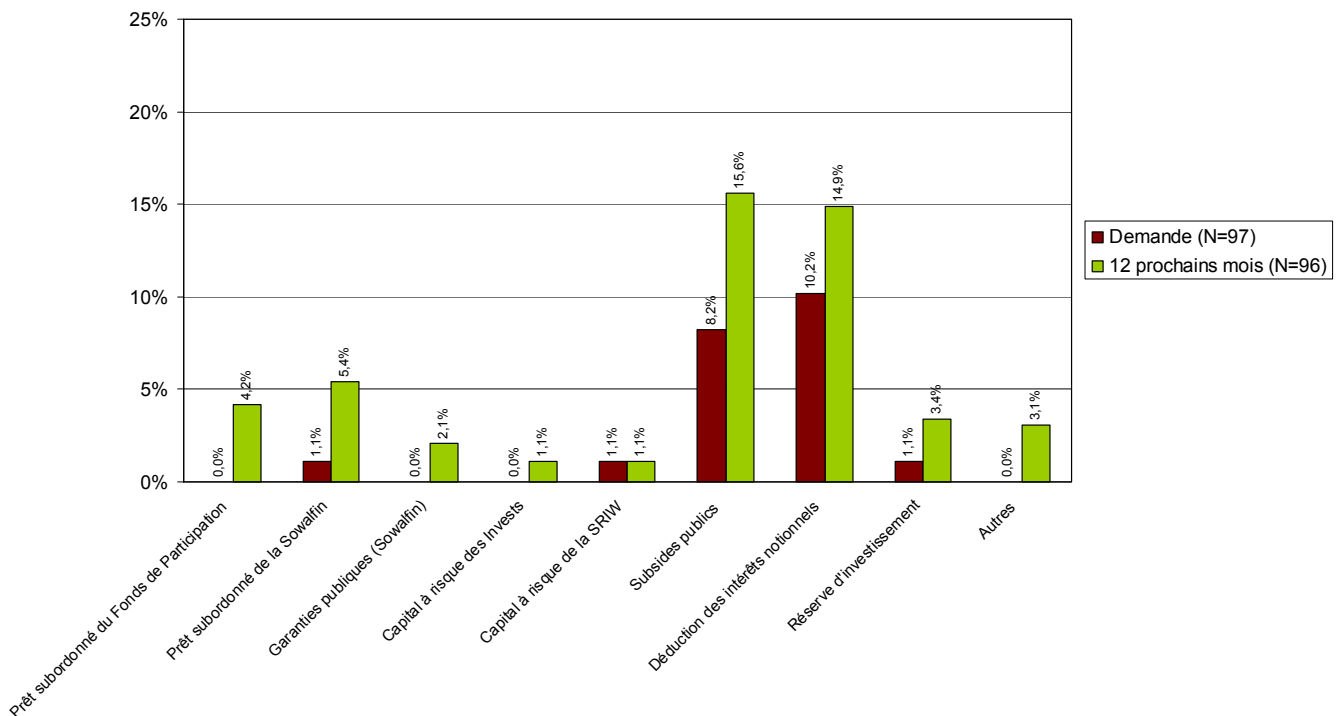
L'enquête a également voulu déterminer dans quelle mesure les répondants flamands comptaient, à l'avenir, avoir recours aux mesures susmentionnées. 32,8% des répondants pensent introduire une demande pour bénéficier d'une mesure publique au cours des 12 prochains mois.

On observe ici la même tendance qu'en ce qui concerne le recours aux mesures publiques pendant l'année écoulée. A l'avenir, les répondants feront principalement appel à la déduction des intérêts notionnels, aux subventions publiques et à la réserve d'investissement. 0,9% des répondants flamands comptent introduire une demande de recours à la Waarborgregeling. Le même pourcentage est observé pour le Vlaams Innovatie Fonds. En chiffres absolus, ce pourcentage représente deux répondants. Un seul répondant a l'intention de faire appel à Arkimedes et un seul également compte avoir recours à un winwinlening l'an prochain. Les prêts subordonnés du Fonds de participation concernent 1,3% des répondants, soit trois d'entre eux.

7.2. Région wallonne

Au cours de l'année écoulée, 83,5% des répondants wallons n'ont demandé à bénéficier d'aucune mesure publique. La figure 7.2 indique quelles mesures ont fait l'objet d'une demande. La déduction des intérêts notionnels vient en première place (10,2%) suivi de la demande de subsides publics (8,2%). Les répondants ont fait appel dans une moindre mesure aux prêts de la Sowalfin, au capital à risque de la SRIW et à la réserve d'investissement.

Figure 7.2 Région wallonne: Mesures publiques demandées pendant les 12 derniers mois et demandes prévues pour les 12 prochains mois (% des répondants)

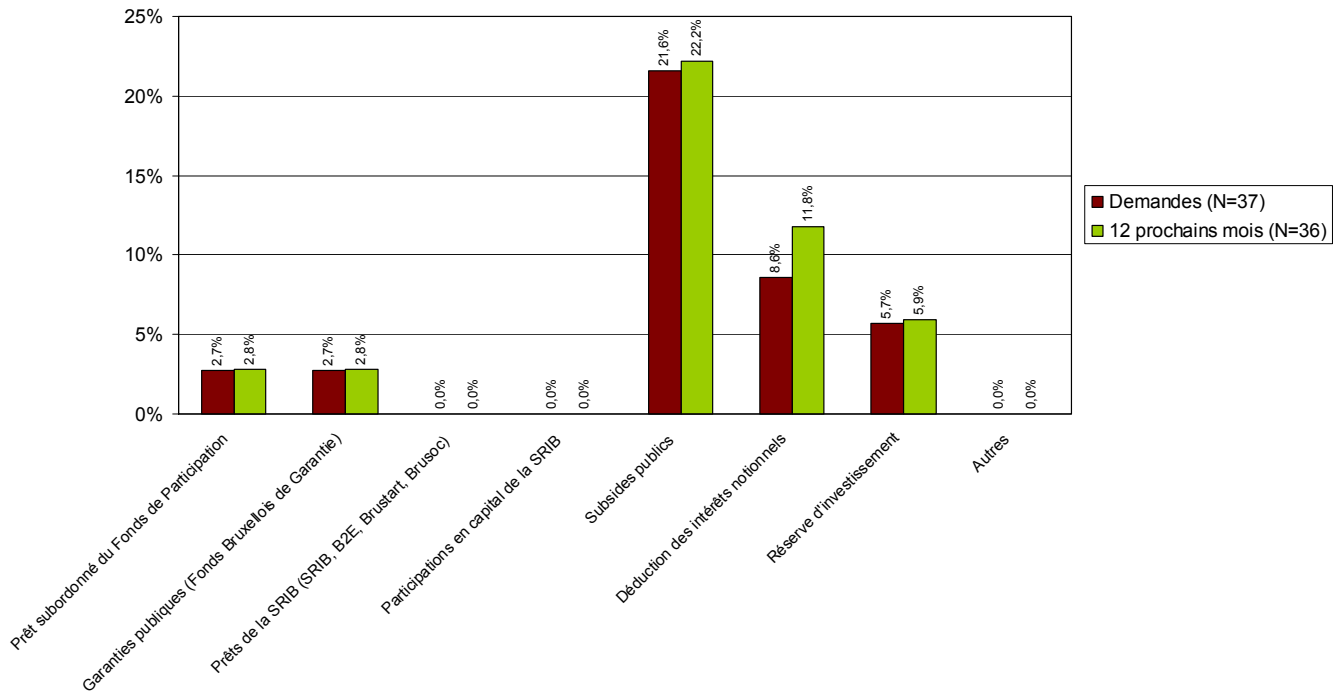


L'enquête montre que 33,3% des répondants envisagent d'introduire, au cours des 12 prochains mois, une demande en vue de bénéficier d'une mesure publique bien déterminée. Nous avons demandé à ces répondants à quelles mesures publiques ils songeaient. Il ressort du tableau ci-dessous que les répondants pensent principalement recourir à l'avenir aux subventions publiques (15,6%) et à la déduction des intérêts notionnels (14,9%). Les prêts subordonnés du Fonds de participation et de la Sowalfin seront également plus souvent utilisés dans le futur.

7.3. Région de Bruxelles-Capitale

On ne dispose pour la Région de Bruxelles-Capitale que d'un faible nombre d'observations (N=36). Les résultats présentés ci-dessous ne sont donnés qu'à titre d'illustration et doivent être interprétés avec toute la prudence nécessaire. À Bruxelles, 73% des répondants n'ont pas introduit de demande en vue de bénéficier de mesures publiques. Les résultats bruxellois sont dans la ligne de ceux obtenus en régions flamande et wallonne. Trois mesures sortent du lot, à savoir les subventions publiques, la déduction des intérêts notionnels et la réserve d'investissement. Les subventions publiques occupent la première place avec 21,6%. La déduction des intérêts notionnels et la réserve d'investissement viennent ensuite avec respectivement 8,6% et 5,7%. Les autres mesures proposées par les autorités n'ont fait l'objet d'aucune demande de la part des répondants bruxellois.

Figure 7.3 Région de Bruxelles-Capitale: Mesures publiques demandées pendant les 12 derniers mois et demandes prévues pour les 12 prochains mois (% des répondants)



35,5% des répondants bruxellois envisagent, au cours des 12 prochains mois, d'introduire une demande en vue de bénéficier d'une mesure publique. Il ressort du tableau 4.6 que peu de changements sont à attendre concernant le type des mesures sollicitées. En effet, il s'agit à nouveau de subventions publiques, de la déduction des intérêts notionnels et de la réserve d'investissement. 2,8 % des entreprises interrogées ont toutefois l'intention de demander également à bénéficier d'un prêt subordonné du Fonds de participation.

7.4. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Nous avons également voulu déterminer s'il existait des différences significatives d'un point de vue statistique entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Nous avons relevé les différences notoires suivantes :

- Moins de micro-entreprises ont introduit une demande afin de pouvoir bénéficier de mesures publiques au cours des 12 derniers mois.
- Une plus grande proportion de micro-entreprises envisage de faire appel aux prêts subordonnés du Fonds de participation à l'avenir.
- Les micro-entreprises ont proportionnellement moins demandé à bénéficier de la mesure de déduction des intérêts notionnels.

7.5. Différences entre Flandre et Wallonie

Sur base des réponses recueillies auprès des répondants, nous avons examiné les différences significatives d'un point de vue statistique entre PME flamandes et wallonnes. Concernant les mesures publiques, les différences suivantes ont été observées :

- Proportionnellement, plus d'entreprises wallonnes déclarent ne pas avoir demandé à bénéficier de mesures publiques au cours des 12 derniers mois.
- Un pourcentage plus élevé d'entreprises flamandes a eu recours à la déduction des intérêts notionnels.

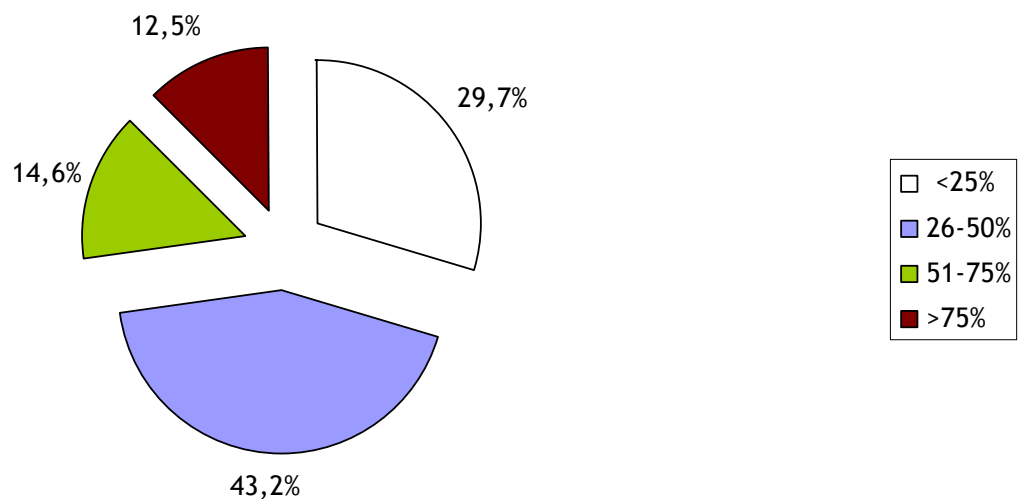
VIII. Financement des sociétés

8.1. La solvabilité des sociétés

La dernière partie de l'enquête aborde le sujet du financement des sociétés. On a tout d'abord demandé aux sociétés de donner une estimation de la part occupée dans leur bilan par les fonds propres.

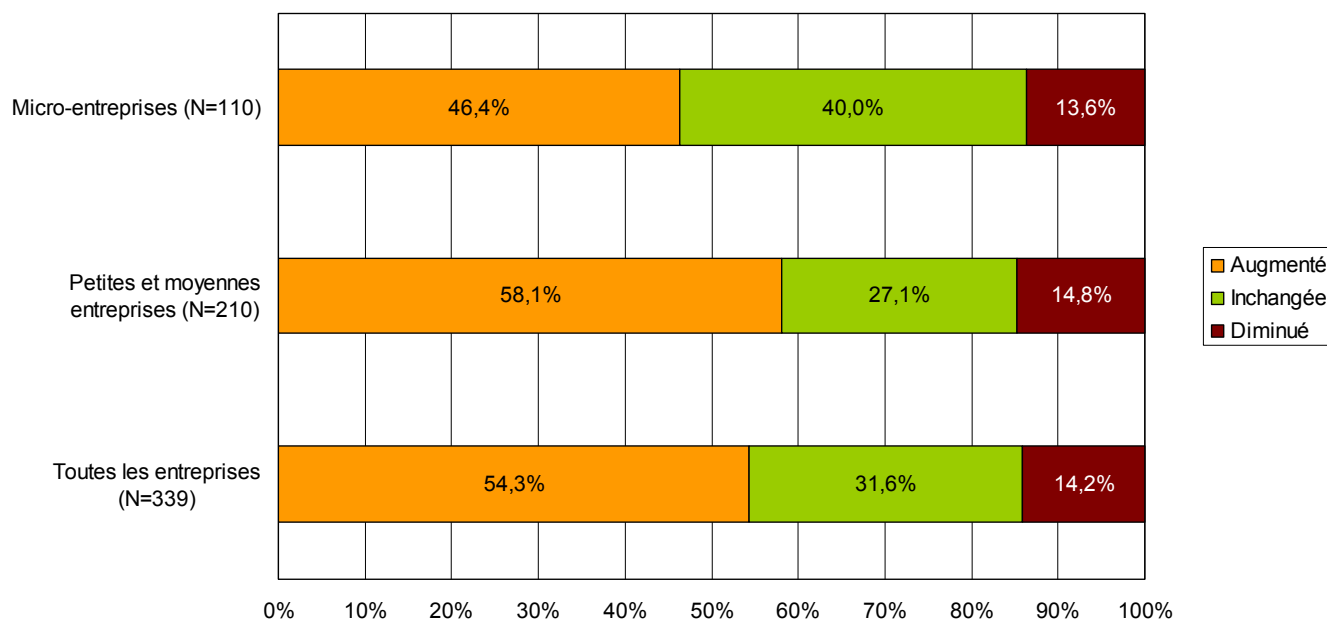
La figure 8.1 donne une vue de ce ratio pour les sociétés interrogées. Le pourcentage moyen des fonds propres par rapport au total du bilan s'élève à 33% (N = 273).

Figure 8.1 Solvabilité, part des fonds propres dans le total du bilan (% des répondants, N=273)



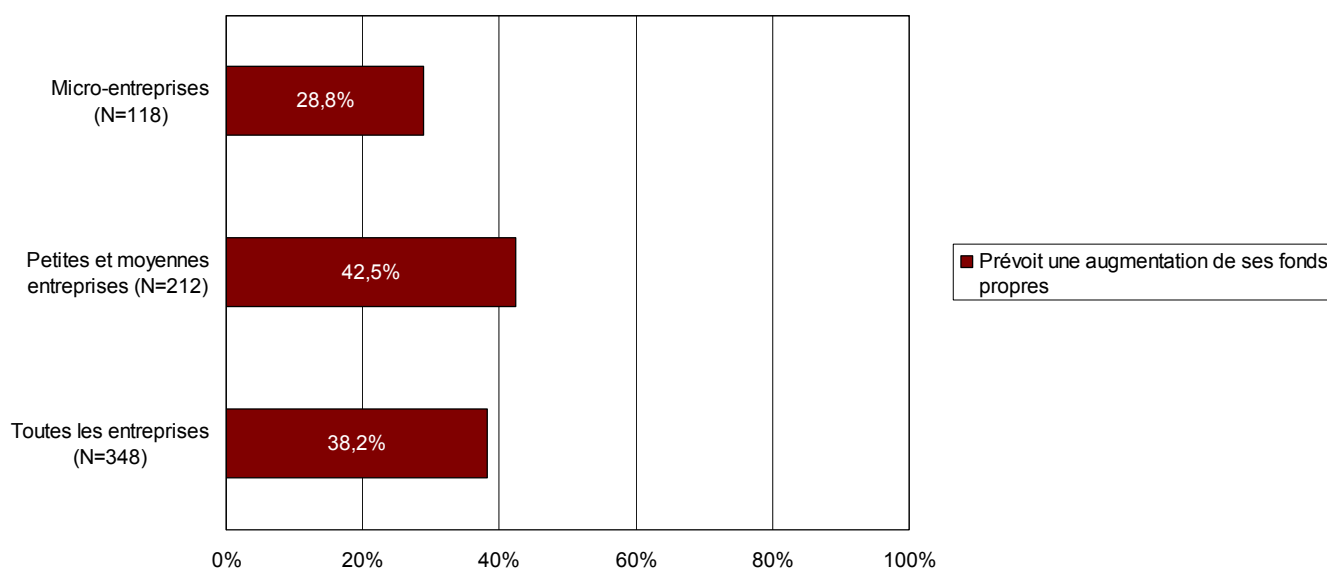
Nous avons ensuite voulu examiner l'évolution de la part des fonds propres au cours des 12 derniers mois (voir figure 8.2). Pour 54,3% des sociétés interrogées, la part des fonds propres par rapport au total du bilan a augmenté au cours de l'année écoulée. 31,6% des répondants déclarent que la part des fonds propres n'a pas subi de changement et pour 14,2% d'entre eux, celle-ci a diminué au cours des 12 derniers mois.

Figure 8.2 Comment a évolué la solvabilité (Rapport des fonds propres sur le total du bilan) des sociétés pendant les 12 derniers mois ?



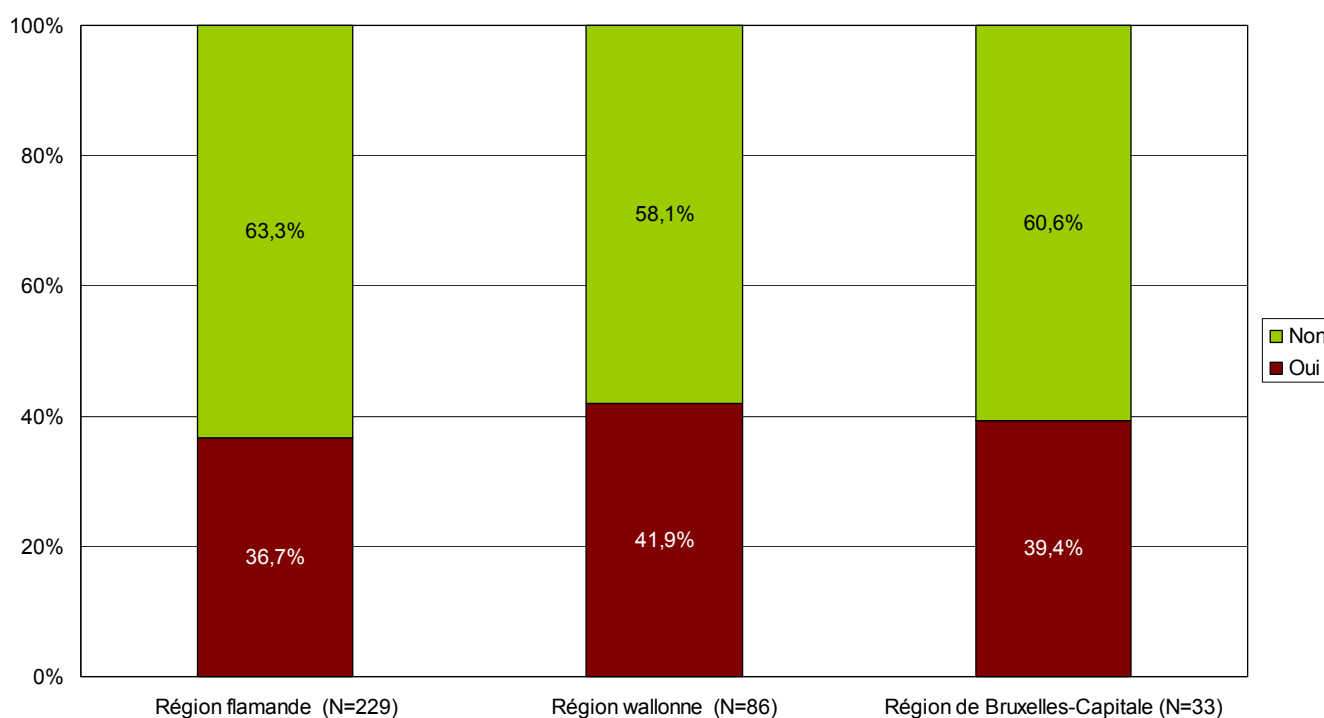
Pas moins de 46,4% des micro-entreprises ont connu une augmentation de leur ratio de solvabilité alors que ce ratio a augmenté pour 58,1% des petites et moyennes sociétés. Tant les plus petites entreprises que les plus grandes ont profité de la conjoncture favorable pour améliorer leur solvabilité. La récente introduction de la déduction des intérêts notionnels peut également avoir joué un rôle à cet égard.

Figure 8.3 Part des sociétés prévoyant une augmentation de leurs fonds propres pendant les 12 prochains mois



Il fut également demandé aux sociétés si elles envisageaient d'accroître la part des fonds propres dans leur société. 61,8% des sociétés déclarent ne pas envisager d'augmentation de la part des fonds propres dans les 12 prochains mois. 38,2% des répondants, par contre, comptent effectivement l'accroître (28,8% des micro-entreprises contre 42,5% des petites et moyennes entreprises).

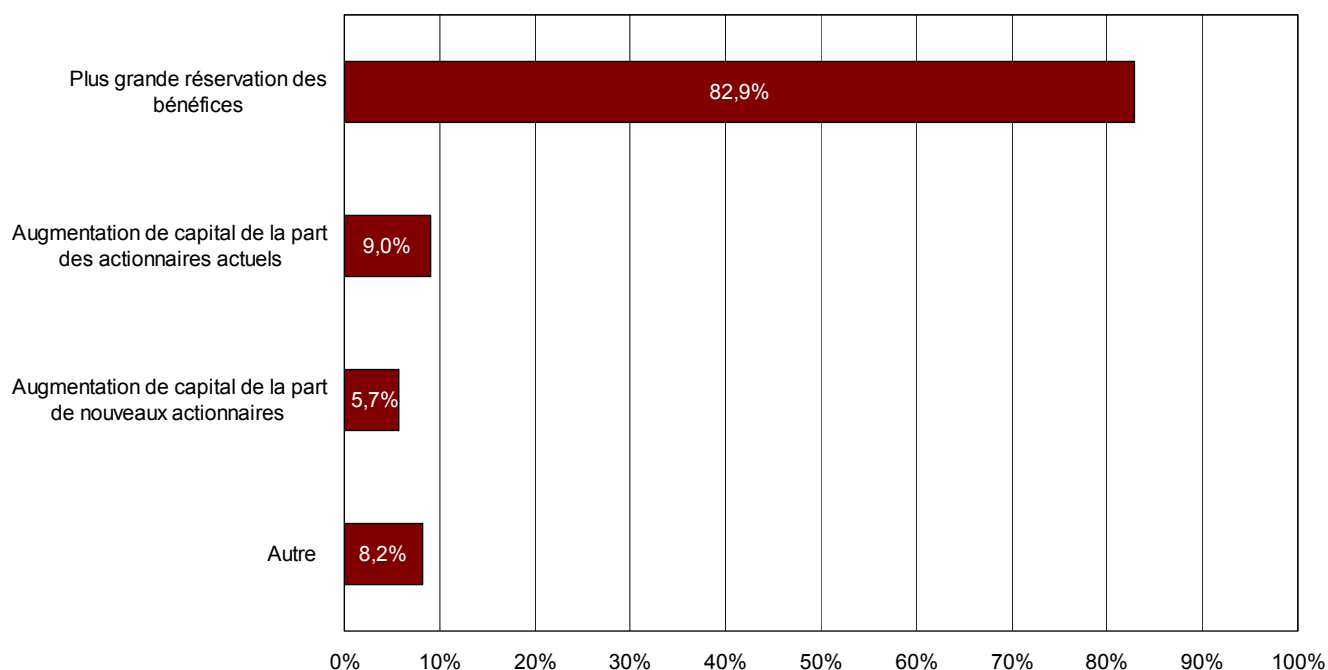
Figure 8.4 Prévision d'une augmentation des fonds propres durant les 12 prochains mois: Sociétés par région (% des répondants)



La figure 8.4 présente les chiffres ventilés entre régions flamande, wallonne et bruxelloise. Que ce soit en région flamande, wallonne ou bruxelloise, la majorité des répondants semble ne pas envisager d'accroître la part de leurs fonds propres au cours des 12 prochains mois. Environ 40% des répondants déclarent toutefois souhaiter accroître ce ratio au cours de cette même période.

Nous avons demandé aux sociétés qui envisagent d'accroître leurs fonds propres, de quelle manière elles comptaient y parvenir. La figure 8.5 présente un aperçu des réponses données par les sociétés interrogées. Il ressort de ces résultats que la grande majorité des sociétés (82,9%) compte augmenter la part des fonds propres par une plus forte réservation des bénéfices. 9% d'entre elles envisagent une augmentation de capital de la part des actionnaires actuels, et 5,7% de la part de nouveaux actionnaires.

Figure 8.5 De quelle manière prévoit-on d'augmenter les fonds propres pendant les 12 prochains mois (% des répondants, N= 132)



Les sociétés qui n'envisagent pas d'augmentation de leurs fonds propres ont été interrogées sur les raisons de ne pas le faire. 72,2% d'entre elles ont déclaré que la part de leurs fonds propres était suffisamment importante. 28,5% des sociétés n'estiment pas être en mesure de procéder à une telle augmentation.

8.2. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Nous avons cherché à savoir, sur base des réponses des sociétés interrogées, s'il existait des différences significatives entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises. Les réponses indiquent que moins de micro-entreprises envisagent de procéder à une augmentation de leurs fonds propres au cours des 12 prochains mois.

8.3. Différences entre Flandre et Wallonie

En nous appuyant sur les réponses reçues des participants à l'enquête, nous avons examiné les différences entre PME flamandes et wallonnes en matière de financement des sociétés. Nous avons relevé les différences significatives suivantes :

- Moins d'entreprises wallonnes ont l'intention d'accroître leurs fonds propres par une plus grande réservation des bénéfices.
- De plus nombreuses entreprises wallonnes envisagent de procéder à une augmentation de capital pour renforcer la part de leurs fonds propres.

IX. Recommandations

Ce rapport a présenté les résultats de l' « Enquête CeFiP Financement des PME 2007 ». Vous trouverez une synthèse des principaux résultats au chapitre 1. L'enquête écrite CeFiP Financement des PME interroge chaque année un échantillon d'indépendants et de sociétés quant à l'accès au financement, à l'attitude des banques et au recours aux diverses mesures publiques. Sur base des réponses obtenues cette année, nous formulons, en guise de conclusion, une série de recommandations. Les recommandations s'adressent à trois cibles spécifiques : les autorités, les banques et les entrepreneurs.

Les banques

- Les banques peuvent améliorer leur communication vis-à-vis des entrepreneurs en contribuant à une meilleure diffusion des informations. Elles pourraient ainsi fournir plus d'informations aux entrepreneurs au sujet des mesures publiques de financement ainsi qu'en ce qui concerne le contenu pratique de Bâle II.
- Seuls 9,5% des entreprises belges ont déjà discuté de leur rating (interne) avec leur banquier. Cela démontre le manque de communication existant entre banques et entreprises. Les banques pourraient jouer à ce sujet un rôle plus actif et notamment améliorer la diffusion d'informations concernant les critères en matière de rating et le rating même. Ces informations permettent aux entrepreneurs d'améliorer la santé de leur entreprise et leur rating de manière proactive au cours du temps. Une comparaison avec la situation en Allemagne indique que trois fois plus d'entreprises allemandes connaissent leur rating et les critères utilisés pour le déterminer (KfW, 2007).
- Les micro-entreprises rencontrent (presque trois fois) plus de problèmes dans le cadre de l'obtention de financement bancaire. Les banques pourraient être plus attentives à ce phénomène, en recherchant éventuellement l'appui des autorités.
- Les garanties jouent un rôle essentiel dans le processus d'octroi de crédit. Les cautions personnelles constituent un obstacle important pour l'obtention d'un financement bancaire par les PME, principalement par les micro-entreprises. Les banques devraient par conséquent diminuer le recours à cette forme de garantie.
- Les marchés financiers devenant de plus en plus complexes, il est important de « briefer » l'entrepreneur sur les conséquences potentielles de ces évolutions. L'entrepreneur pourra ainsi à l'avenir mieux comprendre certaines décisions de la banque.

Les autorités

- Si l'entrepreneur souhaite se plaindre au sujet de sa banque, il peut se rendre auprès du Point de contact pour le traitement des plaintes :

Voir http://www.abb-bvb.be/gen/fr/point_de_contact.htm

Comme l'enquête le montre, le point de contact pour le traitement des plaintes reste mal connu des entrepreneurs, et en particulier des micro-entreprises. Il serait dès lors intéressant que les autorités veillent à mieux faire connaître cet organe et en optimisent l'utilité.

- De nombreuses mesures et possibilités de financement sont mises à disposition des PME. De nombreux entrepreneurs et intermédiaires n'en sont pourtant pas informés. Les autorités pourraient veiller à une meilleure diffusion des informations (par ex. à propos de la déduction des intérêts notionnels) à destination de groupes cibles particuliers (les micro-entreprises, par exemple).
- La grande majorité des entreprises ne connaissent pas les critères déterminant leur rating ou scoring. Les autorités pourraient encourager ou imposer la diffusion d'informations comparatives relatives à ces critères (voir contenu de la Capital Requirements Directive).
- On compare souvent les grandes entreprises aux PME lorsqu'on aborde le sujet du financement des entreprises. Cette approche logique doit toutefois être nuancée. Les micro-entreprises rencontrent en effet de plus nombreux problèmes pour obtenir un financement bancaire que les petites et moyennes entreprises. Les autorités ne doivent dès lors pas perdre de vue, à l'intérieur du groupe des PME, la situation spécifique des plus petites d'entre elles.

Les entrepreneurs

- Les entrepreneurs peuvent eux-mêmes veiller à l'amélioration du financement de leur PME. Ils pourraient ainsi renforcer leurs connaissances dans le domaine financier. Un entrepreneur informé des différentes solutions alternatives peut effectuer une étude comparative et choisir l'option la plus adéquate pour le financement de son entreprise. Cette approche professionnelle émettra en outre un signal positif en direction des financiers extérieurs.
- En faisant en outre preuve d'une plus grande transparence quant aux activités de leur PME et en donnant suffisamment d'informations (sur la santé financière et sur la teneur du projet à financer), les entrepreneurs peuvent réduire le problème d'asymétrie d'information et faciliter ainsi le financement de leur entreprise. La banque pourra ainsi répondre de manière optimale aux besoins de l'entreprise.

- Les autorités proposent un large éventail de mesures de financement. Bien que de nombreux entrepreneurs connaissent ces mesures et y aient recours, leur notoriété et leur utilisation pourraient encore être stimulées. Il s'agit par exemple des prêts subordonnés (du Fonds de participation, de la Sowalfin et du groupe SRIB) et du capital à risque (Arkimedes, Invests, participations en capital de la SRIB).
- Environ 59% des répondants ne savent pas si leur banque leur attribue un rating ou pas. Seuls 8,9% des entreprises belges connaissent les critères sur base desquels la banque détermine le rating. Cela démontre le manque de communication existant entre banques et entreprises. Les entrepreneurs doivent toutefois agir de manière plus proactive et s'adresser à leur banque au sujet de leur rating et des critères le déterminant. La part des fonds propres forme par exemple un critère important dans la détermination du rating.

Données de contact

Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP)

Personne de contact: Matthias Deschryvere

Rue de Ligne 1
BE-1000 Bruxelles

Tel : 02/209 08 35
Fax : 02/209 08 34

Email info@cefip-kefik.be ; deschryvere@cefip-kefik.be

Website www.cefip.be

Universiteit Antwerpen, Département Comptabilité et Financement

Personne de contact: Prof. dr. Eddy Laveren

Prinsstraat 13
BE-2000 Antwerpen

Tel : 03/220 40 86
Fax : 03/220 40 64

Email eddy.laveren@ua.ac.be

Website <http://www.ua.ac.be/eddy.laveren>

Sources

BNB :

Enquête MIR:

<http://www.nbb.be/belgostat/DataAccesLinker?Lang=N&Dom=4110&Table=14&Order=ASC>

Enquête de conjoncture:

<http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker?LinkID=610000029|910000082&Lang=N>

CeFiP (2006), Enquête CeFiP Financement des PME 2006, décembre 2006, 89 p.

Commission Européenne (2007), Financing small businesses: Recommendations for action, DG Enterprise and Industry, septembre 2007:

http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/financing/docs/profile_sheet_2007.pdf

Ecosubsibru: <http://www.ecosubsibru.be/index.cfm?language=NL>

Fonds Bruxellois de Garantie:

<http://www.fondsbruxelloisdegarantie.be/Public/fbg.php?language=dut>

Fonds de participation: <http://www.fonds.org/eCache/DEF/133.bGikPU5M.html>

KfW Bankengruppe (2007), Unternehmensbefragung 2007. Unternehmensfinanzierung im Aufwind – erstmals profitieren auch kleine Unternehmen, Frankfurt am Main, octobre 2007, 94 p:

http://www.kfw.de/DE_Home/Research/Unternehme.jsp

MIDAS: http://economie.wallonie.be/02Databases/Prog_Midas/index.cfm

PMV-kmo: <http://www.pmv-kmo.be/pmv-1.0/view/nl>

Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (GIMB):

<http://www.srib.be/index.php?lang=nl>

Sowalfin: <http://www.sowalfin.be/info.php>

Vlaams Agentschap Ondernemen (VLAO): <http://www.vlao.be/>

Annexe 1: Questionnaire de l'Enquête CeFip 2007

Sociétés

A. Caractéristiques de votre PME

1. Numéro d'entreprise et nom de l'entreprise:.....	
Si vous n'avez pas mentionné votre numéro d'entreprise à la question 1, veuillez répondre aux questions A, B et C.	
A. Date de création
B. Forme juridique	<input type="checkbox"/> Société Si oui, laquelle: <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SPRL <input type="checkbox"/> Autre: <input type="checkbox"/> Personne physique Spécifiez: <input type="checkbox"/> Prof. Libérale <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Indépendant
C. Secteur	<input type="checkbox"/> Services personnels <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce de gros <input type="checkbox"/> Commerce de détail <input type="checkbox"/> Horeca <input type="checkbox"/> Services aux entreprises <input type="checkbox"/> Industrie manufacturière <input type="checkbox"/> Autre
Si possible, veuillez mentionner le code NACE	
2. Chiffre d'affaire de l'année 2006 en Euro Euro
3. Personnel (moyenne 2006, équivalents temps-plein)

B. Accès au financement et attitude de la banque

Investissements	
4. Avez-vous mené des projets d'investissement durant les 12 derniers mois?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5. Si oui, quel était le but de ces investissements (plusieurs réponses possibles)?	
<input type="checkbox"/> Expansion	<input type="checkbox"/> Reprise <input type="checkbox"/> Investissements de remplacement
<input type="checkbox"/> Recherche et développement	<input type="checkbox"/> Démarrage d'activité <input type="checkbox"/> Autre.....
6. Vous prévoyez de vos investissements durant les 12 mois à venir:	
<input type="checkbox"/> Augmenter	<input type="checkbox"/> Laisser inchangés <input type="checkbox"/> Diminuer
7. Avez-vous été dans l'impossibilité de réaliser un investissement prévu durant les 12 derniers mois?	
<input type="checkbox"/> Oui, dû à la mauvaise situation économique	<input type="checkbox"/> Oui, dû à des problèmes de financement <input type="checkbox"/> Non
8. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit pour financer vos investissements (prévus) ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, avez-vous introduit une demande auprès de plusieurs banques?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pouvez-vous nous donner une idée du montant du crédit demandé:.....euro (complétez)	

9. Durant les 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit pour financer votre activité courante ?

Oui Non

Pouvez-vous nous donner une idée du montant du crédit demandé:.....euro (complétez)

10. Auprès de combien de banques votre entreprise a-t-elle effectivement prélevé des crédits durant ces 12 derniers mois?

Nombre de banques:.....(complétez)

11. Une demande de crédit vous a-t-elle été refusée durant ces 12 derniers mois?

Oui Non

12. Si oui, quelle était selon la banque la raison de ce refus?

- Garanties insuffisantes Capacité de remboursement insuffisante
 Business plan jugé mauvais par la banque Trop peu d'apport propre / de fonds propres
 Projet jugé irréaliste par la banque Conséquences de Bâle II
 Autre.....

13. Un crédit bancaire vous a-t-il été accordé ces 12 derniers mois après qu'une autre banque ait refusé de vous faire une proposition de crédit ?

Oui Non

14. Dans quelle mesure avez-vous rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire?

Aucun Très peu Peu / limité Beaucoup Enormément

15. Avez-vous, ces 12 derniers mois, introduit une demande pour un des types de crédit bancaire suivants?

- Crédit bancaire à long terme (>1an) : Crédit d'investissement Autre:.....
 Crédit bancaire à court terme (<1an) : Crédit de caisse Straight loan Autre:.....

16. Avez-vous, ces 12 derniers mois, eu recours à d'autres moyens de financement que des crédits bancaires?

- Apport en capital par les associés Financement via groupe Business Angel
 Avances associés Financement via holding Venture capital
 Prêt d'amis et de la famille Subsidies publics Prêts subordonnés
 Factoring Leasing Autre

Pouvez-vous nous donner une idée du montant des moyens externes obtenus:.....euro (complétez)

Octroi de crédits et prestation de services

17. Ces 12 derniers mois, comment a évolué l'accès au crédit bancaire ?

Plus facile	Resté pareil	Plus difficile
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Et comment ont évolué, à ce sujet, les points suivants?

	Augmenté	Inchangé	Diminué
a) Exigences de la banque concernant des données financières et des infos sur votre stratégie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Garanties exigées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Durée de traitement de votre demande de crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Prestation générale de services (nombre de bureaux, personnes de contact, conseil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Mon secteur est jugé "faible" par la banque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19. Ces 12 derniers mois, vos lignes de crédit (p.ex. crédit de caisse, straight loan) ...

ont diminué n'ont pas changé ont augmenté

20. Dans quelle mesure les lignes de crédit octroyées ces 12 derniers mois ont-elles effectivement été prélevées?

0% 1-20% 21-40% 41-60%
 61-80% 81-99% 100% Pas d'application

21. Ces 12 prochains mois, vous attendez vous pour vos lignes de crédit (p.ex. crédit de caisse, straight loan) à:

une diminution aucun changement une augmentation

22. Quelles garanties avez-vous dû donner ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire professionnel ?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gage sur fonds de commerce | <input type="checkbox"/> Caution personnelle | <input type="checkbox"/> Hypothèque |
| <input type="checkbox"/> Mandat hypothécaire | <input type="checkbox"/> Caution de tiers | <input type="checkbox"/> Gage sur actions de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Actif immatériel (p.ex. brevet) | <input type="checkbox"/> Argent / Titres | <input type="checkbox"/> Assurance-décès (solde restant dû) |
| <input type="checkbox"/> Gage sur créances | <input type="checkbox"/> Saisie sur salaires | <input type="checkbox"/> Garantie bancaire |
| <input type="checkbox"/> Gage sur actifs matériels & stocks | <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> Autre..... |

23. La banque a-t-elle fait des difficultés pour accepter certaines garanties?

Oui Non

Si oui, avec lesquelles?

24. Vous faites vous conseiller sur des aspects de financement par un conseiller externe? Non Oui, par...

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Organisation d'entrepreneurs | <input type="checkbox"/> Conseiller fiscal | <input type="checkbox"/> Consultants |
| <input type="checkbox"/> (Expert-) Comptable | <input type="checkbox"/> Association sectorielle | <input type="checkbox"/> Banquier |
| <input type="checkbox"/> Institution publique | <input type="checkbox"/> Autre..... | |

25. Votre banque vous donne-t-elle assez d'information et de conseils en rapport avec le financement de votre entreprise?

Oui Non

26. Comment la qualité du conseil de la part de la banque a-t-elle évolué durant les 12 derniers mois?

Améliorée Inchangée Appauvrie

27. Savez-vous qu'il existe un point de contact en cas de plainte quant à vos crédits bancaires? Oui Non

Rating et scoring (Ils déterminent vos coûts ainsi que l'octroi ou non du crédit demandé)

28. a) Avez-vous un rating / scoring auprès d'une banque? Oui Non Ne sais pas

b) Si oui, connaissez-vous ce rating et quel est-il?

Oui, mon rating est..... Non

29. Connaissez-vous les critères sur lesquels la banque a basé votre rating? Oui Non

30. Votre banque vous-a-elle déjà entretenu de votre rating/scoring? Oui Non

Pourquoi votre banque vous en-a-t-elle entretenu? Précision:.....

C. Mesures publiques

31. Ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une "demande" pour une mesure publique? Oui (voir q°33) Non

32. Prévoyez-vous d'avoir recours durant les 12 prochains mois à une mesure publique? Oui (voir q°33) Non

33. Si oui, laquelle/lesquelles:

A. Région flamande

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Waarborgregeling)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vlaams innovatiefonds (Vinnof)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arkimedes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Winwinlening	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B. Région wallonne

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt subordonné de la Sowalfin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Sowalfin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque des Invests	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque de la SRIW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. Région de Bruxelles-Capitale

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie du Fonds Bruxellois de Garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêts SRIB (SRIB, B2E, Brustart, Brusoc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation en capital de la SRIB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

.....

34. Si vous trouvez que des efforts supplémentaires peuvent être faits pour soutenir le financement des PME, quelles seraient vos priorités?

Précision :

D. Financement de l'entreprise

35. Quelle est la part de vos fonds propres (fonds propres par rapport au total du bilan)?%

36. Comment a évolué la part de vos fonds propres durant ces 12 derniers mois?

Augmenté Inchangée Diminué

37. Prévoyez-vous une augmentation de vos fonds propres au cours des 12 prochains mois?

Oui, via (plusieurs réponses possibles)...

- Une plus grande réservation des bénéficiaires
- Une augmentation de capital de la part des actionnaires actuels
- Une augmentation de capital de la part de nouveaux actionnaires
- Autre:.....

Non

- La part de fonds propres est suffisamment grande
- Dans l'impossibilité de les augmenter

Mentionnez ici votre **adresse e-mail** et recevez gratuitement les résultats de l'enquête :

Veuillez renvoyer l'enquête par lettre pré-affranchie ou par fax (pour le 10 juin 2007) :

co: Universiteit Antwerpen, Prof. E. Laveren, Prinsstraat 13, 2000 Antwerpen

Fax: 03 / 220 40 64

8. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit pour financer vos investissements (prévus) ?

Oui Non

Si oui, avez-vous introduit une demande auprès de plusieurs banques?

Oui Non

Pouvez-vous nous donner une idée du montant du crédit demandé:.....euro (complétez)

9. Durant les 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit pour financer votre activité courante ?

Oui Non

Pouvez-vous nous donner une idée du montant du crédit demandé:.....euro (complétez)

10. Après de combien de banques votre entreprise a-t-elle effectivement prélevé des crédits durant ces 12 derniers mois?

Nombre de banques:.....(complétez)

11. Une demande de crédit vous a-t-elle été refusée durant ces 12 derniers mois?

Oui Non

12. Si oui, quelle était selon la banque la raison de ce refus?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Garanties insuffisantes | <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement insuffisante |
| <input type="checkbox"/> Business plan était jugé mauvais par la banque | <input type="checkbox"/> Trop peu d'apport propre / de fonds propres |
| <input type="checkbox"/> Mon projet était jugé irréaliste par la banque | <input type="checkbox"/> Conséquences de Bâle II |
| <input type="checkbox"/> Autre..... | |

13. Un crédit bancaire vous a-t-il été accordé ces 12 derniers mois après qu'une autre banque ait refusé de vous faire une proposition de crédit ?

Oui Non

14. Dans quelle mesure avez-vous rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire?

Aucun Très peu Peu / limité Beaucoup Enormément

15. Avez-vous, ces 12 derniers mois, introduit une demande pour un des types de crédit bancaire suivants?

- | | | | |
|---|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Crédit bancaire à long terme (>1an) : | <input type="checkbox"/> Crédit d'investissement | <input type="checkbox"/> Financ. à tempérament | <input type="checkbox"/> Autre:..... |
| <input type="checkbox"/> Crédit bancaire à court terme (<1an) : | <input type="checkbox"/> Crédit de caisse | <input type="checkbox"/> Autre:..... | |

16. Avez-vous, ces 12 derniers mois, eu recours à d'autres moyens de financement que des crédits bancaires?

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Prêt d'amis et de la famille | <input type="checkbox"/> Subsidés publics | <input type="checkbox"/> Prêts subordonnés |
| <input type="checkbox"/> Leasing | <input type="checkbox"/> Autre:..... | |

Pouvez-vous nous donner une idée du montant des moyens externes obtenus:.....euro (complétez)

Octroi de crédits et prestation de services

17. Ces 12 derniers mois, comment a évolué l'accès au crédit bancaire ?

Plus facile	Resté pareil	Plus difficile
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Et comment ont évolué, à ce sujet, les points suivants?

	Augmenté	Inchangé	Diminué
a) Exigences de la banque concernant des données financières et des infos sur votre stratégie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Garanties exigées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Durée de traitement de votre demande de crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Prestation générale de services (nombre de bureaux, personnes de contact, conseil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Mon secteur est jugé "faible" par la banque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Autre.....			

19. Ces 12 derniers mois, vos lignes de crédit (p.ex. crédit de caisse) ...

ont diminué n'ont pas changé ont augmenté

20. Dans quelle mesure les lignes de crédit octroyées ces 12 derniers mois ont-elles effectivement été prélevées?

0% 1-20% 21-40% 41-60%
 61-80% 81-99% 100% Pas d'application

21. Ces 12 prochains mois, vous attendez vous pour vos lignes de crédit (p.ex. crédit de caisse) à:

une diminution aucun changement une augmentation

22. Quelles garanties avez-vous dû donner ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire professionnel?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gage sur fonds de commerce | <input type="checkbox"/> Caution personnelle | <input type="checkbox"/> Hypothèque |
| <input type="checkbox"/> Mandat hypothécaire | <input type="checkbox"/> Caution de tiers | <input type="checkbox"/> Assurance-décès (solde restant dû) |
| <input type="checkbox"/> Actif immatériel (p.ex. brevet) | <input type="checkbox"/> Argent / Titres | <input type="checkbox"/> Garantie bancaire |
| <input type="checkbox"/> Gage sur créances | <input type="checkbox"/> Saisie sur salaires | <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Gage sur actifs matériels & stocks | <input type="checkbox"/> Autre..... | |

23. La banque a-t-elle fait des difficultés pour accepter certaines garanties?

Oui Non

Si oui, avec lesquelles?

24. Vous faites vous conseiller sur des aspects de financement par un conseiller externe? Non Oui, par...

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Organisation d'entrepreneurs | <input type="checkbox"/> Conseiller fiscal | <input type="checkbox"/> Consultants |
| <input type="checkbox"/> (Expert-) Comptable | <input type="checkbox"/> Association sectorielle | <input type="checkbox"/> Banquier |
| <input type="checkbox"/> Institution publique | <input type="checkbox"/> Autre..... | |

25. Votre banque vous donne-t-elle assez d'information et de conseils en rapport avec le financement de votre entreprise?
 Oui Non
26. Comment la qualité du conseil de la part de la banque a-t-elle évolué durant les 12 derniers mois?
 Améliorée Inchangée Appauvrie
27. Savez-vous qu'il existe un point de contact en cas de plainte quant à vos crédits bancaires? Oui Non

Rating et scoring (Ils déterminent vos coûts ainsi que l'octroi ou non du crédit demandé)

28. a) Avez-vous un rating / scoring auprès d'une banque?
 Oui Non Ne sais pas
- b) Si oui, connaissez-vous ce rating et quel est-il?
 Oui, mon rating est..... Non
29. Connaissiez-vous les critères sur lesquels la banque a basé votre rating?
 Oui Non
30. Votre banque vous-a-elle déjà entretenu de votre rating/scoring? Oui Non
- Pourquoi votre banque vous en-a-t-elle entretenu? Précision:.....

C. Mesures publiques

31. Ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une "demande" pour une mesure publique?
 Oui (voir question 33) Non
32. Prévoyez-vous d'avoir recours durant les 12 prochains mois à une mesure publique?
 Oui (voir question 33) Non
33. Si oui, laquelle/lesquelles:

A. Région flamande

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Waarborgregeling)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vlaams innovatiefonds (Vinnof)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arkimedes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Winwinlening	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B. Région wallonne

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt subordonné de la Sowalfin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Sowalfin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque des Investis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque de la SRIW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. Région de Bruxelles-Capitale

	12 derniers mois		12 prochains mois
	"Demandé"	"Reçu"	
Prêt subordonné du Fonds de Participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie du Fonds Bruxellois de Garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêts SRIB (SRIB, B2E, Brustart, Brusoc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation en capital de la SRIB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

.....

34. Si vous trouvez que des efforts supplémentaires peuvent être faits pour soutenir le financement des PME, quelles seraient vos priorités?

Précision :

Mentionnez ici votre **adresse e-mail** et recevez gratuitement les résultats de l'enquête :

Veuillez renvoyer l'enquête par lettre pré-affranchie ou par fax (pour le 10 juin 2007) :

co: Universiteit Antwerpen, Prof. E. Laveren, Prinsstraat 13, 2000 Antwerpen

Fax: 03 / 220 40 64